



Université du Burundi  
Institut de Pédagogie Appliquée  
Département de Kirundi-Kiswahili

---

**Sociolinguistique (KSW3509) : 3<sup>ème</sup> année de bachelier**

Volume horaire : 45h (Théorie : 30h+TP : 15h)

Syllabus de l'ECUE

**Dr Constantin NTIRANYIBAGIRA**

Année académique : 2020-2021

Bujumbura, avril, 2021

---

## **Description du cours**

Après avoir élucidé les concepts clés de la sociolinguistique, ce cours, dispensé en Bac 3 au Département de Kirundi-Kiswahili, met principalement en exergue les variations langagières, l'écologie des langues, le contexte sociolinguistique burundais et l'impact des représentations envers les principales langues parlées au Burundi.

## **Objectif général du cours**

Le cours permet aux étudiants de s'imprégner de l'aspect social des pratiques langagières.

## **Objectifs spécifiques du cours**

Les objectifs spécifiques suivants sont poursuivis dans ce cours :

- ✓ Offrir aux étudiants un cadre de compréhension des concepts clés de la sociolinguistique ;
- ✓ Permettre aux étudiants de se familiariser avec les effets de contact des langues (variations langagières, écologie des langues, politiques linguistiques, représentations linguistiques).

## **Méthode d'enseignement**

- ✓ Présentation power point ;
- ✓ Syllabus : copies disponibles au S.P.L.U.

## **Mode d'évaluation**

- ✓ Travaux pratiques (40%) ;
- ✓ Examen final (60%).

## **TABLE DES MATIERES**

INTRODUCTION : HISTOIRE DE LA SOCIOLINGUISTIQUE.....	2
CHAP ITRE 1 : DEFINITION DES CONCEPTS.....	5
1.1 Les discours épilinguistiques et pratiques langagières.....	5
1.2 Le plurilinguisme.....	6
1.3 L'alternance codique.....	7
1.4 L'emprunt linguistique.....	8
1.5 La sécurité/l'insécurité linguistique.....	8
1.6 La diglossie.....	9
CHAPITRE 2 : VARIATIONS LANGAGIERES.....	9
2.1 Quelques oppositions.....	9

2.1.1 Langue/parole.....	9
2.1.2 Synchronie/diachronie.....	10
2.2. Types de variations langagières.....	12
CHAPITRE 3 : ECOLOGIE DES LANGUES.....	19
3.1 Comment calcule-t-on le nombre des langues du monde ?.....	20
3.2. Répartition des langues dans le monde.....	21
CHAPITRE 4 : CONTEXTE SOCIOLINGUISTIQUE BURUNDAIS.....	29
4.1 La situation linguistique du Burundi avant, pendant, et après la colonisation.....	29
4.2 L'enseignement des indigènes conçu par les missionnaires Belges.....	30
4.3 Les raisons de la faible diffusion du kiswahili et du français pendant la colonisation....	32
4.4 Le rapport entre le kiswahili local et l'urbanisation.....	33
4.5 Les spécificités du français du Burundi.....	35
4.5.1 Des locuteurs.....	35
4.5.2 Les particularismes linguistiques.....	36
4.5.2.1 Les particularismes lexématiques.....	37
4.5.2.2 Les particularismes phonétiques.....	38
4.5.2.3 Les particularismes sémantiques.....	38
4.5.2.4 Les particularismes morphosyntaxiques.....	39
4.5.2.5 Les particularismes pragmatiques.....	39
4.6 La politique linguistique pratiquée après l'indépendance.....	40
4.6.1 La politique linguistique éducative.....	42
4.6.2 Le statut des langues dans d'autres domaines.....	44
4.7 L'intégration linguistique du Burundi dans l'EAC.....	45
CHAPITRE 5 : IMPACT DES REPRESENTATIONS ENVERS LES PRINCIPALES LANGUES PARLEES AU BURUNDI.....	47
5.1 Une insécurité linguistique aux élans socio-historiques.....	48
5.2 Une situation diglossique dynamique.....	49
5.3 La fonction identitaire des langues.....	51
CONCLUSION.....	53
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	53

## **INTRODUCTION : HISTOIRE DE LA SOCIOLINGUISTIQUE**

Avant l'adoption du terme « sociolinguistique », certains analysaient déjà la relation entre langues et locuteurs. C'est notamment le cas de Weinreich, Meillet, Cohen, Boas, Sapir. La sociolinguistique comme discipline constituée s'est élaborée dans les années 1960 aux USA autour d'un groupe dont la plupart des membres vont devenir célèbres dans leur champ respectif: Hymes, Fishman, Gumperz, Labov, Ferguson, etc. L'approche de ces auteurs peut se résumer à « étudier qui parle quoi, comment où et à qui » (Fishman, 1965). Les rapports sociaux entre les individus deviennent centraux et non plus périphériques. La sociolinguistique s'est constituée en opposition plus ou moins marquée avec le structuralisme et le générativisme. Chacun des précurseurs de la sociolinguistique développera un champ particulier de la sociolinguistique : Hymes (contact de langues et créolistique, Fishman (langues des minorités et rapport langue/identité), Gumperz (sociolinguistique interactionnelle

et l'ethno-méthodologie), Labov (sociolinguistique variationniste urbaine), Ferguson (diglossie et parlars urbains). A partir de la fin des années soixante, la sociolinguistique devient un champ important et actif, surtout dans le domaine de la linguistique de contact. Cette dernière a souligné la relativité des frontières en matière de langues. Les langues qui étaient perçues comme des systèmes autonomes vont de plus en plus être perçues comme des systèmes poreux, fluides et variables. La sociolinguistique rappelle que les langues sont des abstractions, des catégories construites par les linguistes/grammairiens et les acteurs sociaux et politiques. La sociolinguiste a donc participé du mouvement général des idées en Sciences humaines (deuxième partie du XXème siècle) où on est passé de conceptions essentialistes héritées du 19ème siècle (races, ethnies, langues) à des conceptions beaucoup plus relativistes, contextualisées, historicisées (il n'existe pas de catégories préétablies, ce sont les acteurs et les chercheurs qui les créent). Comme toute discipline, la sociolinguistique a eu également tendance à se fragmenter en de multiples sous-domaines avec des querelles de méthodes. Parmi les grandes tendances, on peut notamment citer :

**1.** Tous les travaux relevant de la sociologie du langage où l'accent est mis sur les groupes sociaux, les politiques linguistiques, etc. et où la description des faits linguistiques est relativement marginale ;

**2.** La linguistique variationniste, tendance Labov (1976), qui reste dans une conception systémique du langage même si elle considère que la variation est le moteur de l'évolution linguistique. Cette branche s'attache principalement à l'étude des variantes sociales à l'intérieur des systèmes linguistiques. La linguistique variationniste attache une grande importance aux corrélations statistiques, raison pour laquelle ce sont essentiellement des variantes phonologiques qui sont étudiées car étant plus facilement comptabilisables. On peut également placer dans cette ligne les travaux de l'école anglo-saxonne qui ont beaucoup travaillé sur le contact dialectal en milieu urbain et les phénomènes d'accommodation dialectal (Trudgill, Milroy, Kerswill, etc.) ;

**3.** Tout le domaine de la pragmatique, sociolinguistique interactionnelle, les actes du discours, etc. où l'on démontre, par des études micro la manière dont les locuteurs se positionnent sur les différents registres/variétés de langue ;

**4.** Plus récemment et principalement en France, une sociolinguistique urbaine (Bulot, Calvet) qui ne prend pas simplement la ville comme cadre, mais qui s'interroge sur l'interaction entre ville et pratiques langagières, et l'urbanité des faits linguistiques ;

5. Tout le domaine du contact de langues et de la créolistique qui a connu un essor très important depuis bientôt trente ans.

Ainsi, à l'inverse des linguistes, les sociolinguistes préfèrent plus rattacher l'évolution de la langue à des nécessités sociales qu'à des impératifs épistémologiques. L'apparition de cette nouvelle branche de la linguistique, dans les pays anglo-saxons et en France, à des périodes différentes, est une réponse aux interrogations des linguistes, liée au contexte politique et social.

Aux USA, l'apparition de la sociolinguistique est liée à la redécouverte de la pauvreté frappant surtout les minorités. Dans les années 1960-1970, un déficit budgétaire s'aggrave car les dépenses ne suivent pas les prévisions. Par ailleurs, la seconde guerre du Vietnam, les deux chocs pétroliers accentuent la poussée inflationniste, un ralentissement de la croissance, et la hausse des prix. Tous ces facteurs entraînent une aggravation du chômage qui frappe majoritairement les minorités linguistiques. Pour remédier à des problèmes que l'on rencontre à l'école, ou pour aider ces minorités (noirs, portoricains, indiens) à s'intégrer, des recherches sont entreprises. On redécouvre alors que le langage joue un rôle important dans la différenciation sociale, comme en témoignent les problèmes scolaires des enfants des milieux défavorisés. A partir de ce moment, le gouvernement fédéral lance une politique sociale visant à l'intégration scolaire des minorités linguistiques. Un grand nombre de chercheurs dont Labov, Hymes, Fishman, vont se fixer comme un de leurs objectifs d'aider à résoudre ces problèmes. Labov consacre-t-il plusieurs articles aux causes de l'échec des enfants noirs dans l'apprentissage de la lecture, Hymes entend examiner les outils linguistiques et la structure sociale, Fishman se penche sur les problèmes de contact de langues. Tous les trois constatent que la linguistique structurale et générative se trouve impuissante à traiter la question que pose pour l'école l'apprentissage de la norme linguistique. Pour eux, la différenciation linguistique est inséparable du pluralisme culturel dont toute société est témoin, et le langage est investi de valeurs économiques et sociales.

En France, les préoccupations d'ordre sociolinguistique ont été mises à l'écart par le prestige d'un structuralisme à sujet réduit et le succès de la grammaire de Chomsky qui proposait un modèle éliminant le fonctionnement pragmatique du langage.

Grâce aux travaux de recherches anglo-saxons, la réflexion sur le langage en tant que pratique sociale va être renouvelée et la linguistique française sera obsédée, à partir du XIX siècle, par le problème des rapports de la langue et des mouvements sociaux. De nombreux travaux vont apparaître : Ducrot fait connaître ses recherches sur les actes de parole, Marcellesi et Cardin (1974) se sont fait largement l'écho des idées de Labov. Ces préoccupations sont liées aux années 1975-1985 (société en crise, chômage, poussée nationaliste-sécuritaire, xénophobie et problèmes de l'intégration, jaillissement des différences, affirmation des minorités à la recherche de valeurs neuves).

La crise de la linguistique structurale présente des étapes qui se manifeste par des écoles : le structuralisme, le distributionnalisme, le fonctionnalisme. Elle s'est développée en isolant, dans la totalité du langage, un objet censé être homogène, la langue. Il s'est agi de l'étude de cet outil de communication indépendamment de ses réalisations à l'ensemble de la réalité extralinguistique. L'ensemble de concepts et la méthodologie rigoureuse ont permis le développement d'une linguistique descriptive structurale synchronique centrée sur la phonologie, la syntaxe, la fonction des éléments et leur distribution. La grammaire générative reprend de façon systématique le projet d'une grammaire universelle. Elle réhabilite le sujet parlant mais n'élucide pas pour autant le rapport entre langue et société. De nombreuses critiques ont été prodiguées contre la linguistique structurale. Péquigno (1982) affirme notamment qu'elle est incapable d'intégrer de manière satisfaisante la variation. Aussi, elle ne peut pas répondre aux questions de la place et du rôle des phénomènes langagiers dans la société, d'où la remise en cause de certains concepts saussuriens (langue, signe linguistique, communication).

## **CHAPITRE 1 : DEFINITION DES CONCEPTS**

La sociolinguistique comporte un certain nombre de concepts fondamentaux qu'il convient de définir pour en comprendre le champ d'application. Parmi ces derniers, il va s'agir des discours épilinguistiques et pratiques langagières, le plurilinguisme, l'alternance codique, l'emprunt linguistique, la sécurité/l'insécurité linguistique et la diglossie.

### **1.1 Les discours épilinguistiques et pratiques langagières**

Les discours épilinguistiques sont les avis des locuteurs sur leurs langues et/ou sur celles des autres (Canut, 1998). De ces avis, découlent les représentations linguistiques qui sont les images ou croyances que les locuteurs ont sur les langues (Boyer, 2004).

Selon Boyer, ces croyances peuvent, en contexte monolingue, porter sur des registres, des accents, des variations dialectales, etc. En contexte plurilingue, elles portent sur l'idée qu'on a des langues des autres ou de sa propre langue. En effet, les locuteurs n'attribuent pas une valeur égale aux langues. Cela est visible, par exemple, lorsqu'on choisit quelle langue transmettre à ses enfants ou étudier à l'école/université. Les images sont également visibles dans des énoncés tels que « il y a des langues plus belles que d'autres », des langues « dures », des langues « musicales », etc. L'illustration de Boyer<sup>1</sup> en la matière est très éloquente. Ces représentations, qui sont toujours collectives, peuvent parfois frôler les stéréotypes (auto-stéréotypes ou hétéro-stéréotypes) ou même les préjugés. Ainsi, on peut arriver à établir une hiérarchie des langues sur des critères absolument subjectifs (langues « inférieures »/langues « supérieures »). Pour Boyer, les représentations linguistiques influent largement sur la manière dont on pratique une langue.

Les pratiques ou actions des locuteurs sont fondées sur des attitudes, des images ou des croyances qu'ils ont sur les langues. Ces images se construisent dans des espaces de tension entre des réalités et des dynamiques opposées : la mondialisation contraste avec l'altermondialisation, la globalisation s'oppose à la régionalisation, la normalisation se conçoit contre la dérégulation, l'uniformité contre la diversité (Berthoud et Burger, 2014 : 7).

Ces auteurs affirment que lesdites réalités sociales se construisent dans et par des pratiques langagières elles-mêmes en tension : l'usage d'une lingua franca s'oppose au repli dialectal, le mélange des langues bute contre le purisme, les pratiques plurilingues des langues se heurtent à une représentation monolingue. Les pratiques langagières jouent un rôle complexe : elles révèlent des espaces en tension (au sens quasi photographique du terme) en même temps qu'elles les construisent, du fait que les acteurs sociaux qui y évoluent les nomment, les définissent, les explicitent et les négocient.

## **1.2 Le plurilinguisme**

Il n'y a pratiquement pas de société humaine linguistiquement homogène, la diversité ethnoculturelle étant érigée en règle : populations qui se déplacent pour des motifs économiques, climatiques, conflits militaires, territoires annexés ou conquis, échanges commerciaux, intégration politique (Riley, 2007 :55).

---

<sup>1</sup> « Nous sentons que notre patois est trop lourd, trop grossier, trop ignoré ; il n'est pas digne de Dieu. Il nous paraît trop favoriser la paresse, le monarchisme, la superstition et l'inquisition. La destruction de notre patois ne peut être qu'agréable à Dieu ; elle le sera beaucoup à nous, et la politique ne saurait y perdre ».

Le lieu où se manifeste le contact peut être l'individu ou la communauté. D'après Riley, ce phénomène peut produire un *plurilinguisme* (une compétence individuelle) et/ou un *multilinguisme* (la coexistence de plus de deux variétés). Le *bilinguisme individuel* est la coexistence de deux langues chez une même personne. L'une de ces langues est apprise en famille dès la petite enfance (langue maternelle), et les autres peuvent résulter d'un apprentissage non guidé (sur le tas) ou scolaire. Quant au *plurilinguisme*, il est la caractéristique d'une personne qui maîtrise correctement plusieurs codes.

Cela implique une compétence communicative spécifique qui consiste à utiliser les différents codes selon les diverses situations de communication (selon le rôle et les statuts des locuteurs, les objectifs conversationnels, le canal, la situation socioprofessionnelle). Cependant, la compétence plurilingue n'implique pas un niveau de maîtrise uniforme des langues.

Le niveau et la nature de la compétence d'un individu varient d'un code à l'autre selon sa participation dans des interactions sociales spécifiques. Le *bilinguisme social* désigne la coexistence au sein d'une société de deux variétés linguistiques.

Le bilinguisme officiel ne doit pas être confondu avec le bilinguisme effectif de la population (*multilinguisme*), souvent en vigueur dans des pays officiellement monolingues.

### **1.3 L'alternance codique**

L'alternance codique (ou code switching) est une stratégie de communication utilisée par des locuteurs bilingues pour faire varier des unités de deux ou plusieurs codes à l'intérieur d'une même interaction verbale (Blanc et Hamers, 1983 : 445). La longueur de l'élément sur lequel porte l'alternance codique est variable : elle va du lexème le plus simple à l'énoncé le plus complexe (Ntahnkiriye, 1999). Poplack (1980) reconnaît l'existence de trois sortes de code switching : interphrastique, intraphrastique, et extraphrastique. Le code switching *interphrastique* se produit quand le locuteur alterne une phrase ou une proposition entière dans l'une ou l'autre langue. Quant au code switching *intraphrastique*, il permet au locuteur d'introduire librement dans son discours des segments de l'autre langue, sans pour autant violer les règles des grammaires des langues en présence. Le code switching *extraphrastique*, en fin de compte, consiste en l'utilisation de petites unités ajoutées mais pas intégrées avec les unités monolingues de l'autre langue et sert à ponctuer le discours. On peut évaluer les compétences linguistiques d'un individu bilingue en se basant sur la façon dont il se sert des alternances codiques. Les locuteurs dont les compétences dominent en langue première utilisent l'alternance *extraphrastique* parce qu'elle ne requiert qu'une compétence très

minime dans la seconde langue, alors que les locuteurs ayant de bonnes compétences dans différentes langues emploient plus d'alternance *intraphrastique* et/ou *interphrastique*. En ce qui concerne les fonctions que peut remplir une alternance codique, Grosjean (1982) en propose six : l'alternance codique peut permettre au locuteur de combler une difficulté d'ordre lexical, conférer à l'énoncé une valeur emblématique, poursuivre avec le dernier code utilisé (convergence), nuancer un message, affirmer son propre statut, exclure quelqu'un de la conversation (divergence).

#### **1.4 L'emprunt linguistique**

L'emprunt est un élément d'une langue intégré au système linguistique d'une autre langue. En d'autres termes, il s'agit d'un signe linguistique emprunté à une langue qui s'implante dans une autre langue (Gaudin et Guespin, 2002 : 245). On parle donc d'emprunt linguistique quand un parler *A* utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler *B* et que *A* ne possédait pas (Calvet, 1974). Un emprunt peut être un *xénisme*, un mot étranger encore non intégré, surtout juste après qu'il est entré dans la langue. Dans le discours, le sens d'un xénisme est toujours expliqué et paraphrasé pour indiquer qu'il appartient à une autre langue. Le stade entre xénisme et emprunt s'appelle *pérégrinisme*, moment où le terme réfère à une réalité déjà devenue familière : on ne le paraphrase plus, même si on le considère encore comme un terme étranger.

#### **1.5 La sécurité/l'insécurité linguistique**

L'insécurité linguistique consiste en un sentiment plus ou moins généralisé de malaise occasionné par la pratique d'une langue ou d'une variété linguistique. Ce sentiment de malaise est engendré par des rapports inégaux, voire conflictuels, entre les langues ou les variétés de langues en présence. On parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme *la* norme (Calvet, 1993). A l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, qu'ils ne pratiquent pas. Selon Labov (1976), l'insécurité linguistique est un état caractéristique des locuteurs qui s'efforcent de se conformer aux modèles linguistiques véhiculés par les catégories sociales supérieures dont ils cherchent à être identifiés comme membres légitimes.

L'insécurité linguistique est repérée par le biais d'un double indice : d'une part, un écart entre ce que les locuteurs identifient comme le modèle normatif et leur propre manière de parler en style informel ; et d'autre part, une tentative des locuteurs de se conformer aux styles socialement légitimes, ce qui s'exprime par une nette tendance à se corriger, voire à s'hypercorriger.

## **1.6 La diglossie**

Au départ, la diglossie présuppose simplement la coexistence de deux variétés, une variété haute H et une variété basse B (Ferguson, 1959 : 435). Fishman (1967) a proposé de modifier quelque peu le modèle de Ferguson en proposant qu'il peut y avoir plusieurs langues en présence, et pas uniquement deux, c'est la polyglossie. Cette dernière décrit des cas où plusieurs langues en contact sont destinées à des contextes et fonctions différents. Les cas de diglossie se subdivisent en deux modèles : le modèle diglossique conflictuel, orientation glottophagique (Calvet, 1974), et celui consensuel (Lafont, 1997). La diglossie est toujours liée aux représentations linguistiques. La variété H sera associée à des représentations positives, tandis que la variété B incarne des représentations dévalorisantes. Ces représentations pèsent sur la dynamique du conflit, car la langue dominée est mal perçue même par ses locuteurs natifs et finalement stigmatisée. Lafont (1971) indique que l'autodénigrement des dominés influe sur la dynamique de leur langue. Ces derniers se croient locuteurs d'une sous-langue et arrêtent sa transmission en faveur du monolinguisme imposé par la langue dominante. La langue dominée est ainsi vue, même par ses locuteurs, comme une langue inadaptée aux usages modernes, à l'enseignement, à l'administration, à la technologie, aux nouveaux genres littéraires, une langue du passé, des paysans, d'inculture. La langue dominante, elle, est idéalisée (considérée comme authentique, bonne pour la culture). Cette idéalisation transforme finalement la langue dominée en un élément du folklore.

## **CHAPITRE 2 : VARIATIONS LANGAGIERES**

### **2.1 Quelques oppositions**

#### ***2.1.1 Langue/parole***

Saussure (1857-1913) distingue les notions de *langue* et *parole* : la langue est le système descriptible en tant que tel, tandis que la parole est une série d'accomplissements individuels de la langue. En séparant langue/parole, on sépare aussi :

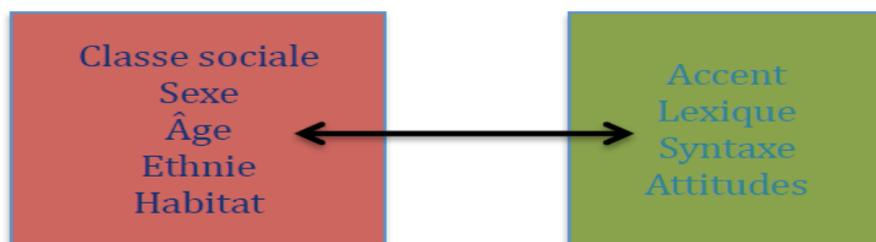
1) ce qui est social (la langue, ce qui appartient à tout le monde) de ce qui est individuel (la parole);

2) ce qui est structurel, essentiel (la langue), de ce qui est accessoire, accidentel, qui ne mérite pas l'effort d'une description scientifique (la parole ou « langage »). Saussure va s'occuper de la langue et non de la parole, parce qu'il soutient que la langue est homogène et la parole hétérogène, donc moins observable (« le tout global du langage n'est pas observable »). Même s'il y a des passages du *Cours de linguistique générale* où il dit que la langue est une institution sociale, il s'agit d'un postulat général, abstrait. En effet, par « institution sociale » il entend un système abstrait, et non (comme le fera la sociolinguistique) un système qui prend corps chez des individus concrets appartenant à des groupes humains identifiables. Saussure insiste surtout sur le fait que la langue est un système qui ne connaît que son ordre propre, et que la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même. Donc, la langue, telle que définie par Saussure, n'existe nulle part, c'est une entité abstraite. Saussure ignore les locuteurs, les accomplissements individuels de la langue. Or, les locuteurs sont des individus qui appartiennent à un groupe ethnique, à une nationalité, à une classe sociale, à un groupe professionnel, à un genre, et qui ont un style également : la linguistique structurale ne tient pas compte de tout cela. Saussure laisse donc de côté l'hétérogénéité, il ne s'occupe que de la structure, il ne tient pas compte de la diversité qui caractérise la langue, il l'envisage au-delà de toute considération sociale.

### **2.1.2 Synchronie/diachronie**

Saussure fait un deuxième choix déterminant pour la linguistique structurale. Il choisit entre synchronie et diachronie. La diachronie est l'histoire de la langue, qui montre comment celle-ci évolue au fil du temps ; elle est donc du côté de la parole, puisque l'usage effectif qui la fait changer. La synchronie, au contraire, est un état de langue, la langue telle qu'elle existe ici et maintenant, l'axe structurel de la langue. Pour Saussure, la seule façon de décrire la langue est en se situant sur cet axe, dans un état figé. A la même époque que Saussure, d'autres linguistes ont déjà une vision sociale de la langue. Donc dès la naissance de la linguistique moderne apparaît cette dichotomie: la langue envisagée en elle-même, comme structure, comme pure forme, et la langue envisagée comme fait social en constant changement. Le linguiste français Antoine Meillet (1866-1936) soutient qu'il est impossible de comprendre la langue sans comprendre le fait social.

Autrement dit, il faut envisager la langue en diachronie et non en synchronie. Il y a donc deux linguistiques qui vont évoluer de façon parallèle sans jamais se rencontrer. La première est la linguistique structurale (représentée par Chomsky, Bloomfield, Hjelmslev), la deuxième est la sociolinguistique. C'est dans le deuxième cadre théorique que nous nous situons. Le linguiste William Labov (1976), père de la sociolinguistique moderne, appelle à l'abolition définitive de la distinction diachronie/synchronie. Comme il fait une linguistique de terrain, il va remarquer que le changement (la diachronie) ne peut pas être séparé des structures (la synchronie) : il remarque, par exemple, que l'évolution de la phonologie d'une langue dépend de l'appartenance des locuteurs à telle ou telle classe sociale :



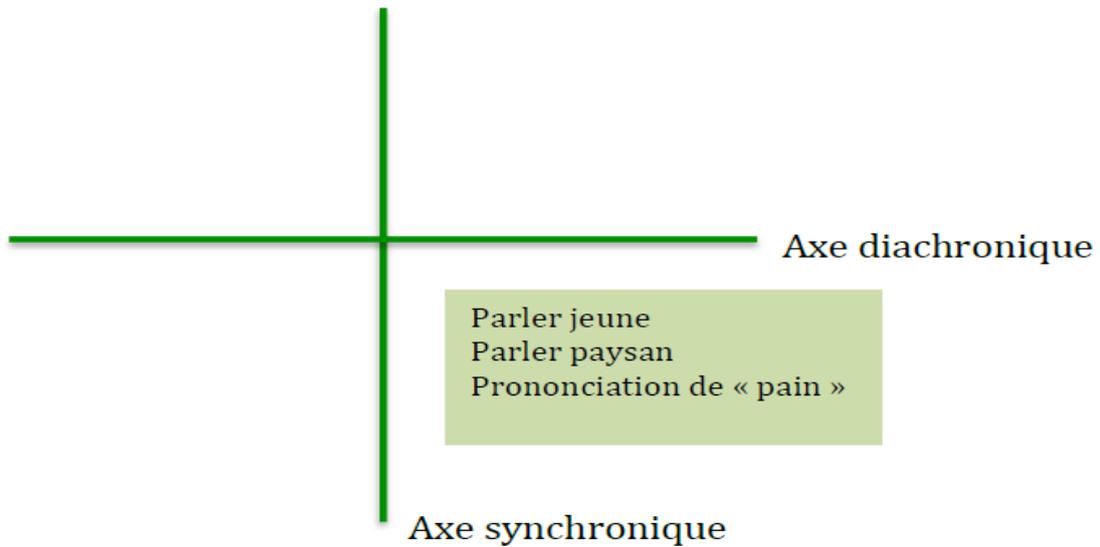
**Figure** : corrélation entre les variables sociales (synchronie) et les variables linguistiques (diachronie)

Labov conteste également l'effacement du locuteur du champ d'analyse de la linguistique, car ce sont les gens qui font évoluer la langue, des gens qui vivent dans des situations sociales très concrètes. Il se propose alors d'étudier « la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique » (Labov, 1976 : 258). Pour résumer, Saussure inaugure la linguistique moderne et c'est un précurseur, mais il donne une image univoque du phénomène linguistique comme quelque chose d'immuable, d'asocial, coupé du réel et des locuteurs. La sociolinguistique s'élève contre ce postulat, contre cette vision non sociale de la langue. Pour Labov, la linguistique ne pouvait qu'être une science sociale, c'est-à-dire une sociolinguistique, dans la mesure où la langue était un fait social. Pour la sociolinguistique, ce qui importe est justement le rapport entre langue et société : comment les individus utilisent la langue en fonction des différentes situations sociales, quels sont les facteurs qui font que la langue n'est pas une entité unique mais un ensemble de variations. La variation est ainsi un concept clé de la sociolinguistique et elle se retrouve à plusieurs niveaux : la syntaxe, le lexique, les registres, les styles ou encore les différences dialectales.

On peut plus ou moins dater la naissance de la sociolinguistique comme discipline académique en 1964 (bien après Saussure), avec un congrès qui a réuni les principaux chercheurs de l'époque (Labov, Dell Hymes, John Fisher, John Gumperz), qui sont tous des linguistes qui s'intéressent au fait social, et non à la linguistique pure. Dans les actes de ce colloque, l'éditeur (William Bright) écrit que l'une des principales tâches de la linguistique est de montrer que la langue se caractérise par la variation (et non la stabilité). Cependant, la variation n'est pas aléatoire, n'est pas le fruit du hasard mais dépend au contraire de structures sociales.

## **2.2. Types de variations langagières**

On utilise « langagier » au lieu de « linguistique » pour signifier que l'on se trouve du côté de la parole. La variation est le trait constitutif principal des langues naturelles, car les langues sont des entités vivantes qui sont parlées par des locuteurs différents les uns des autres et qui s'organisent en groupes sociaux. *Les langues mortes*, au contraire, sont les seules à ne plus varier ; si nous voulons apprendre le latin de nos jours, nous allons apprendre le latin classique, celui des orateurs, et non pas le latin vulgaire tel qu'il se parlait. Au contraire, les langues vivantes varient en permanence : tout le monde ne parle pas de la même façon, et une même personne n'utilise pas la langue de la même manière dans les différentes circonstances de la vie : elle va adapter son style ou son vocabulaire selon les contextes de communication. Cette variation est descriptible systématiquement, car on ne choisit pas arbitrairement le registre de langue mais selon des règles plus ou moins implicites dans une société. L'un des objets premiers de la sociolinguistique est de décrire systématiquement la variation. La variation comporte deux axes : diachronique (évolution historique de la langue) et synchronique (la variation d'un état de langue actuel). Tous les éléments de l'axe synchronique peuvent également être étudiés dans leur évolution (étudier l'évolution dans le temps d'un parler rural, du parler des femmes, du parler jeune, de la prononciation d'un mot) :



**1) Variation diachronique** : l'évolution historique de la langue. On peut distinguer les causes externes et les causes internes. Les causes externes : des phénomènes d'ordre social ou historique, par exemple la colonisation en Afrique ou des îles (qui a modifié les langues locales, vernaculaires, et créé les créoles) ; la Révolution française qui provoque la standardisation du français, qui sera à partir de là la seule langue nationale.

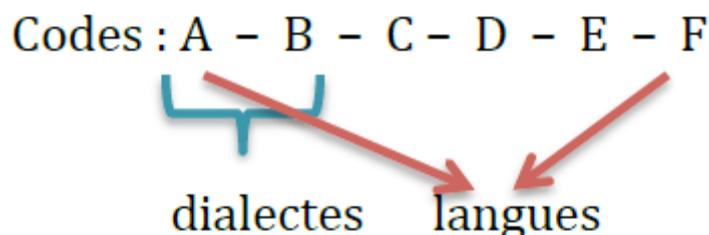
On peut aussi citer le contact de langues (comme les emprunts de l'arabe en espagnol, ou de l'arabe en français). Les causes internes tiennent au système même de cette langue, c'est-à-dire les réformes orthographiques ou d'autres changements qui ont tendance à simplifier la langue.

**2) Variation diatopique** : Elle joue sur l'axe géographique ; la différenciation d'une langue suivant les régions relève de cette variation. Pour désigner les usages qui en résultent, on parle de **régiolectes**, de **topolectes** ou de **géololectes**. On peut également parler de différentes **variations dialectales** d'une même langue dans différents pays. Dans ce cas, on peut décrire très facilement les traits phonologiques, syntaxiques et lexicaux qui distinguent, par exemple, l'espagnol de Madrid de l'espagnol que l'on parle à Santiago de Chili. Exemple de variation lexicale en français : à Paris on dit *prendre le petit déjeuner, déjeuner et dîner*, alors qu'au sud de la France et en Belgique on dit *déjeuner, dîner et souper*. Il y a des centaines d'exemples dans toutes les langues, à l'intérieur d'un pays et entre pays où l'on parle la même langue. En effet, la diversification lexicale est la règle, à tel point que pour le linguiste il est difficile de parler de régionalismes (par rapport à quoi ? A une norme immuable ? A la norme de la capitale ?).

Il y a également des différences morphosyntaxiques : à Lyon, par exemple, on peut entendre « Le beaujolais, j'y aime ». La forme de variation diatopique la plus évidente est la variation phonologique, car elle permet de localiser tout de suite l'origine géographique d'un locuteur, que ce soit au niveau du pays ou de la région (les fameux « accents »).

A l'intérieur d'une langue, une forme évidente de variation est le dialecte. Sur le plan strictement linguistique, les dialectes sont des codes à part entière servant à la communication, mais ils sont beaucoup moins standardisés, beaucoup moins figés, ils ne sont pas passés par une phase de stabilisation comme les langues et, qui plus est, ne sont pas considérés comme officiels. La plupart des dialectes ne s'écrivent pas, ne disposent pas de grammaires, de dictionnaires, d'encyclopédies, de pages sur Wikipédia ou de sites Web (on verra qu'il y a quelques exceptions, lorsque les locuteurs d'un dialecte veulent le revendiquer dans l'espace public).

Si l'on tient malgré tout à établir une distinction, on pourrait la formuler ainsi : les dialectes sont des formes locales d'une langue, assez particularisées pour être identifiées de façon spécifique, mais dont l'intercompréhension est plus ou moins aisée entre les personnes qui parlent une autre variété de la même langue dans une région proche. Par exemple, entre un code A et un code B, si l'intercompréhension est possible malgré les variantes, on parlera de deux dialectes ; par contre, si l'intercompréhension se révèle impossible entre les parlers A et F, on parlera de langues différentes. Donc, le parler A est considéré comme une langue par rapport au parler F, mais comme un dialecte par rapport au parler B (par exemple, A et B sont des variantes du néerlandais ; F est l'allemand) :



Dans la réalité, la ligne de démarcation entre dialecte et langue est bien imprécise, et le critère de l'intercompréhension demeure dans la pratique relativement difficile à appliquer, c'est pourquoi on a recours à d'autres critères pour distinguer une langue d'un dialecte.

Ces critères relèvent davantage de considérations historiques, socio-économiques, politiques et démographiques que linguistiques. La distinction entre langue et dialecte est une question politiquement très sensible : *dialecte* est considérée comme une dénomination péjorative puisqu'elle implique une non reconnaissance nationale de la langue. Selon la phrase attribuée au linguiste Weinreich (1953), « une langue est un dialecte avec une armée ». C'est une idée qu'il a développée par rapport au yiddish, dont il était un spécialiste, qui est un dialecte de l'allemand, le dialecte d'un peuple alors sans État. Le yiddish donne un exemple intéressant : lorsque l'Etat d'Israël est créé, une bonne partie de ses habitants parlait le yiddish, et il y a eu plusieurs discussions sur quelle devrait être la langue nationale. Cependant, le gouvernement de l'époque n'a pas voulu d'un dialecte et s'est doté d'une langue qui avait au contraire une longue histoire et une littérature importante, notamment religieuse. Cela montre que la différence entre langue et dialecte traduit un clivage politique. On imagine donc combien il est difficile, dans ces conditions, de dénombrer de manière très précise les langues. Le groupe Ethnologue établit à 41.000 le nombre des langues et dialectes à travers le monde, mais ce sont des données approximatives.

Il n'est parfois pas évident de distinguer un dialecte d'une variation dialectale, mais suivant des critères institutionnels (et non linguistiques) on peut observer des variations d'ordre dialectal à l'intérieur d'une langue sans qu'elles constituent pour autant des dialectes. L'espagnol, le français et l'anglais sont de « grandes langues » (au sens quantitatif), qui occupent d'immenses territoires et qui ont en conséquence énormément de variations. Plus une langue occupe du territoire, plus elle a de variations régionales ; quand on parle du français ou de l'espagnol on regroupe toutes les variations diatopiques répandues dans les territoires où ces langues sont parlées. On ne peut pas dire que *l'américain* soit un dialecte de l'anglais, ou que le *péruvien* et le *vénuélien* soient des dialectes de l'espagnol. D'autant plus que l'espagnol n'est pas une langue homogène à l'intérieur d'Espagne, où l'on peut facilement reconnaître la différence entre le madrilène, le canario et le cordobés, entre autres. Cette différence est encore plus marquée entre différents pays, qui ont développé des caractéristiques linguistiques particulières pour toute une série de raisons socio-historiques. Les différences dialectales peuvent être d'ordre phonétique, morphologique, syntaxique et lexical. Les lexiques de la nourriture, de la faune et la flore et les argots sont les plus affectés. Examinons le cas de l'espagnol. En Espagne, on reconnaît notamment trois zones dialectales : le centre-nord, l'andaluz et le canario. En Amérique hispanophone (pays où l'espagnol est

langue officielle et nationale) : le mexicain/centro- américain, le caribéen, l'andin, le chilien, le paraguayen, l'argentin/uruguayen.



**3) Variation diastratique :** La variation diastratique explique les différences entre les usages pratiqués par les différentes classes sociales. Il est question en ce cas de **sociolectes**. Ce qu'on appelle « le français populaire » ou encore « le français des cités » en France sont des sociolectes, c'est-à-dire qu'il existe une corrélation entre la variable sociale et la variable linguistique.

On peut relever des formes telles que le « décumul du relatif » : au lieu de dire « la personne dont je t'ai parlé », on dira « la personne que je t'ai parlé d'elle » ; on observera des expressions comme « ça ne va pas d'aller » ou « aller au coiffeur », qui sont considérées comme fautives et donc stigmatisées, mais qui s'utilisent beaucoup et qui, dans certains cas, finiront par être acceptées. En espagnol, par exemple, le « leísmo » (« yo **le** vi en la calle » au lieu de « yo **lo** vi en la calle »), qui était à l'origine fautif et régional, est maintenant accepté par la Real Academia Española. William Labov, qui a étudié l'African American Vernacular English (AAVE), un « dialecte » de l'anglais, observe que l'emploi de certains phonèmes peut être une marque distinctive d'un groupe social ou, en l'occurrence, ethnique.

**4) Variation diaphasique :** On parle de **variation diaphasique** lorsqu'on observe une différenciation des usages selon les situations de discours. La production langagière est en effet influencée par le caractère plus ou moins formel du contexte d'énonciation et prend forme dans des **registres de langue** ou des styles différents.

Cela veut dire que nous ne parlons pas de la même façon (en termes phonétiques, syntaxiques, lexicaux) lorsque nous discutons avec des amis et lorsque nous nous trouvons dans une situation formelle (un examen universitaire, un entretien d'embauche) ; il y a un choix automatique, inconscient, de la part du locuteur, qui sait s'adapter avec naturalité aux différents contextes communicatifs. Le choix du registre s'opère en fonction du lieu (Ex. une université, une fête), des objectifs communicatifs (Ex. passer un examen, parler avec un ami), la position de l'énonciateur (Ex. position symétrique avec la famille, asymétrique avec un employeur). Tout cela nous exige le choix d'un certain registre. Les registres sont assez ritualisés au sein d'une communauté linguistique, c'est pourquoi l'enfant les assimile au fur et à mesure qu'il apprend à parler. C'est une compétence qui s'acquiert avec l'apprentissage de la langue, et de chaque langue en particulier. Le registre comprend également des éléments de vocabulaire, de phonétique et de syntaxe. Par exemple, la double négation ne sera pas utilisée dans une situation de communication familière en français.

**5) Variation liée à la génération :** Cette variation implique la coexistence de plusieurs synchronies dans une communauté linguistique. Par exemple, « le parler jeune » se caractérise par le fait qu'il utilise beaucoup d'apocopes (*dég/dégueu* pour *dégueulasse*), des aphérèses (*zic* pour *musique*) et du verlan (*meuf, beur, keum*).

**6) Variation liée au genre :** Il s'agit d'une variation qui a notamment été théorisée par Labov. Il a remarqué, lors d'une enquête faite à New York en 1976, que les femmes étaient plus sensibles aux modèles de prestige et qu'elles utilisaient moins de forme fautives, stigmatisées, mais qu'en même temps elles étaient toujours en avance en ce qui concerne le changement linguistique. Il observe donc une sorte de paradoxe dans le comportement linguistique des femmes qui emploient des formes plus neuves dans leur discours familier, mais se corrigent dès qu'elles passent au discours surveillé. Il attribue cette caractéristique au fait que les femmes ressentent une plus grande responsabilité dans l'ascension sociale de leurs enfants. Depuis, il y a eu beaucoup de débats quant à savoir si le genre est une variable sociolinguistique ou pas. D'autres enquêtes ont constaté, par exemple, que les femmes utilisent plus de diminutifs que les hommes.

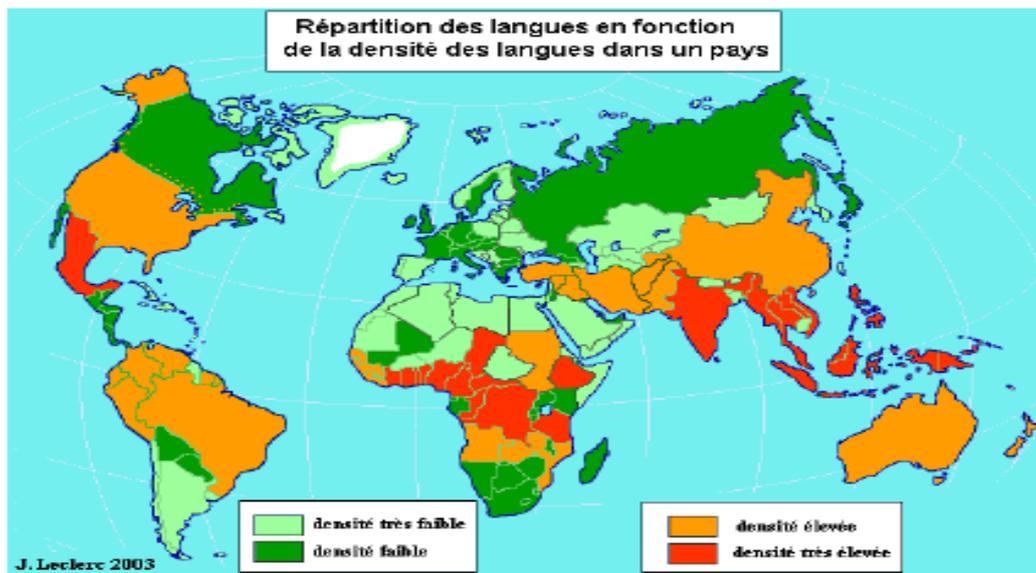
On peut maintenant redéfinir la langue à la lumière de toutes ces données : la langue est un 'matériel' qui subit des contraintes linguistiques très généralement hétérogènes et variant dans de nombreuses dimensions et à tous les niveaux d'analyse linguistique.

C'est ce qu'on peut appeler le 'répertoire linguistique' à la suite de Gumperz (1982). Ce qui constitue, à partir des répertoires linguistiques, des langues, c'est l'existence de groupes humains qui considèrent ces parlers comme des unités, des entités, et qui en font quelque chose dans leurs fonctionnements sociaux en faisant intervenir la représentation qu'ils ont eux-mêmes de leur(s) parler(s). Il est donc clair maintenant que toute langue est caractérisée par la variation, par l'instabilité. Mais dans ce cas, qu'est-ce qui fait qu'il s'agit d'une seule et même langue ? Une série d'institutions sociales comme l'école, le dictionnaire et les grammaires, organisées autour de ce qu'on appelle **la norme**.

La norme est basée sur ce qu'on appelle la « variante standard » (le français de Paris, le Hochdeutsch en allemand), mais elle peut varier au fil du temps, elle peut incorporer petit à petit quelques variations dialectales. Dans le cas de l'espagnol, par exemple, il existe une académie de la langue espagnole qui réunit les académies de tous les pays hispanophones, dans lesquels l'espagnol est une langue officielle et nationale. On peut donc dire que l'espagnol est une langue « polycentrique » car elle se structure autour de plusieurs centres, de plusieurs normes, de plusieurs marchés culturels qui légitiment plusieurs variétés de langues. Le cas du français est légèrement différent, car le français standard parisien a un poids politique, littéraire et historique beaucoup plus fort que les autres variétés du français. Pour le dire autrement, aucune autre variété ne fait le poids face au français standard. Dans ce sens, un Marseillais, un Belge ou un Québécois se trouve à la « périphérie » de la langue. Il existe une norme de l'écrit qui est la norme par excellence, qui représente le modèle de ce que cette langue doit être. Cette norme se retrouve dans les grammaires normatives, dans les dictionnaires et les manuels de style. Il existe également une norme standard cultivée orale, mais qui se modifie plus rapidement que la norme écrite. C'est la variété parlée par les groupes sociaux hégémoniques dans chaque société, c'est-à-dire ceux qui détiennent le pouvoir économique, culturel et politique, autrement dit les classes moyennes ou les élites sociales d'un pays. La norme donne lieu à la légitimité, et au-delà, à la notion de « langue légitime ». La notion de légitimité en linguistique est assez surprenante, car la légitimité est une question de pouvoir. Elle pose donc la question du pouvoir dans la langue (ou de la langue ou sur la langue), alors que l'idée d'un tel pouvoir est assez généralement refusée, tant par les linguistes que par les littéraires. Il est évident que la question de la langue légitime est connexe à celle de la norme. Pour être plus précis, ce qui est 'légitime', c'est un certain usage de la langue, c'est-à-dire un sous-ensemble de la langue délimité par certaines normes, explicitement prescriptives ou implicitement admises ou proscrites.

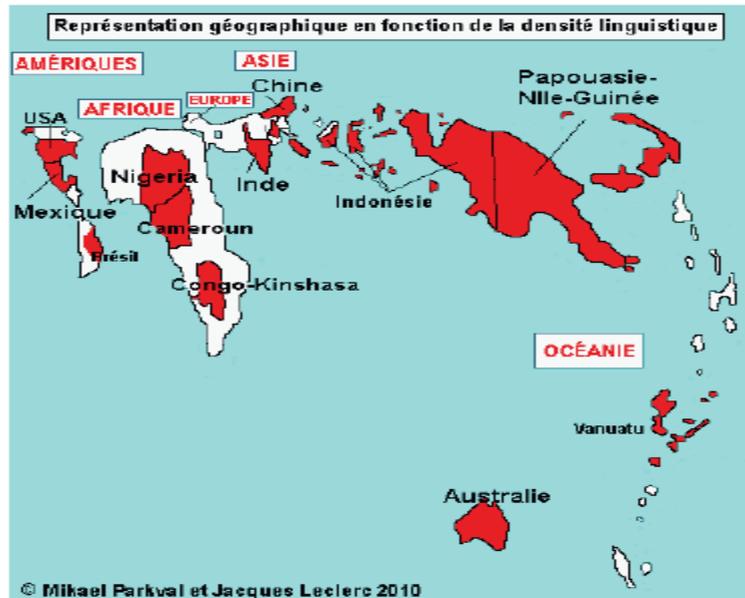
### CHAPITRE 3 : ECOLOGIE DES LANGUES

Il existe à peu près 6800 langues réparties dans plus de 220 pays (ou États) . Théoriquement, on compterait 30 langues par pays. Mais la réalité est toute autre : quelques rares pays (Barbade, Cuba, Corée du Nord, Corée du Sud, Maldives, Islande, Liechtenstein) n'en comptent qu'une seule, alors que certains autres en dénombrent des dizaines, sinon plusieurs centaines (comme l'île de la Nouvelle-Guinée, en Papouasie-Nouvelle-Guinée). Mais la réalité la plus répandue partout est le plurilinguisme, il n'existe pratiquement pas de pays monolingue. On peut voir sur cette carte que les frontières politiques des États ne coïncident pas avec les frontières linguistiques. Il y a des États où coexistent plusieurs langues, alors que certaines autres langues sont parlées bien au-delà des frontières d'un seul État. Par ailleurs, cette carte ne reprend que les langues et les dialectes officiels, co-officiels ou largement répandus à l'intérieur d'un état, et non pas toutes les *langues en présence*.



**Carte : densité linguistique selon les pays** [Ethnologue (16<sup>e</sup> édition de 2009) du Summer Institute of Linguistics du Texas]

La carte 2, réalisée par linguiste suédois Mikael Parkval, nous montre ce que pourrait être la carte du monde en fonction du nombre des langues en présence par région



**Carte : Représentation de la densité linguistique dans le monde d'après Mikael Parkval**

Les pays les plus importants en termes du nombre de langues seraient : la Papouasie-Nouvelle-Guinée (830 langues), l'Indonésie (722), le Cameroun (279), le Nigeria (521), le Congo-Kinshasa (217), l'Australie (207), la Chine (296), le Mexique (297), l'Inde (445) et les Etats-Unis (364).

A noter que certaines langues parlées en Papouasie ne sont parlées que par quelques personnes. Il y a aussi d'autres pays où le nombre de langues est important : le Brésil (193), la Malaisie (145), la Russie (135), le Soudan (134), le Tchad (133), le Népal (127), la Tanzanie (129) et le Vanuatu (114).

### **3.1. Comment calcule-t-on le nombre des langues du monde ?**

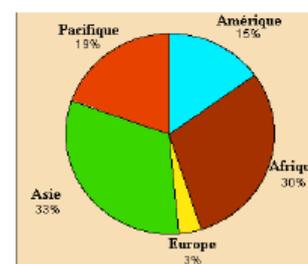
Même si on est parvenu à chiffrer avec une certaine précision la quantité de langues sur notre planète, il est impossible de déterminer leur nombre exact. On dénombre plus de 6800 langues, dont tout au plus 200 sont écrites. Or, il est plus difficile de recenser des langues parlées que des langues écrites. L'une des difficultés les plus considérables provient justement du sens que l'on donne au mot *langue* par rapport au mot *dialecte*. Par exemple, les dizaines de variétés d'arabe constituent-elles une langue ou autant de langues, ou des dialectes ? Les 4000 codes parlés en Inde sont-ils des langues ou des dialectes ? Dans de nombreux pays, on ne recueille des informations statistiques que sur les langues écrites ou sur la/les langues officielles. On ignore alors les langues parlées à l'intérieur des frontières, c'est-à-dire celles qui n'ont pas de statut officiel ou qui ne sont qu'orales.

Au Canada, par exemple, lors des recensements antérieurs à 1981, on ne distinguait pas les langues amérindiennes uniquement parlées ; on se contentait d'indiquer «Indien, nord-américain». Cela donne un aperçu de la difficulté à recueillir ces données. Pour toutes ces raisons, les données statistiques provenant de chaque pays demeurent aléatoires. C'est pourquoi plusieurs chercheurs estiment préférable de recourir à des études scientifiques indépendantes du pouvoir politique. Mais ces études demeurent très difficiles à réaliser. C'est ce qui explique que les différents relevés n'arrivent pas au même résultat. Conformément aux données d'Ethnologue, en 1996 le nombre des langues dans le monde était estimé à 6703 ; en 2002, à 6800. Il n'y a pas eu de nouvelles langues, mais on les a mieux comptabilisé. Cependant, on arrive plus ou moins à déterminer l'ordre de grandeur d'une langue, à défaut de connaître le nombre exact. Toutes les langues n'ont pas les mêmes fonctions, les mêmes valeurs, les mêmes extensions. Il y a, au contraire, une énorme disparité entre elles. Certaines sont parlées par un petit groupe, même par quelques dizaines de personnes, tandis que d'autres sont parlées sur plusieurs continents, que ce soit comme **vernaculaire** ou comme **véhiculaire**. Les cartes linguistiques apportent très peu d'informations sur les rapports de force entre les langues, sur leur valeur relative. Par exemple, on classe comme langues internationales l'anglais, l'espagnol et le français, mais pas le kiswahili ou le mailais, qui sont parlés dans plusieurs pays.

### 3.2. Répartition des langues dans le monde

Selon les continents, les langues du monde se répartissent comme suit:

Continent	Population	Langues vivantes	Pourcentage
<b>Asie</b>	3,6 milliards	2165	33 %
<b>Afrique</b>	780 millions	2011	30 %
<b>Pacifique</b>	30 millions	1302	19 %
<b>Amérique</b>	828 millions	1000	15 %
<b>Europe</b>	728 millions	225	3 %
<b>Total</b>	<b>6 milliards</b>	<b>6703</b>	<b>100 %</b>



**Figure : répartition des langues dans le monde** *Ethnologue*, 13<sup>e</sup> édition, Barbara F. Grimes Editor, Summer Institute of Linguistics Inc., 1996.

**1) L'Europe** : Dans le tableau des langues d'Europe, il y a 50 États (dont un seul n'est pas souverain : Gibraltar) pour 35 langues officielles différentes, mais 222 langues vernaculaires. A l'exception des petits États comme l'Islande (islandais), le Liechtenstein (allemand) et le Vatican (italien), tous les pays comptent quelques langues et plusieurs en dénombrent plus de 10, notamment l'Allemagne (21 langues), l'Azerbaïdjan (13), la Bulgarie (11), l'Espagne (14), la France (25), l'Italie (33), la Roumanie (14) et le Royaume-Uni (12). La Russie compte 56 langues sur son territoire. On peut tirer la conclusion que le fait de comptabiliser les **langues officielles** ne présente qu'un portrait partiel de la réalité. Des pays comme la France, l'Espagne, le Royaume-Uni ou l'Italie comptent de nombreuses **langues minoritaires**, et certaines d'entre elles ont obtenu un statut officiel. Il en est ainsi pour le basque, le catalan et le galicien en Espagne ; le gallois, l'écossais et l'irlandais au Royaume-Uni ou le frison aux Pays-Bas. De plus, quelques dizaines de **langues régionales** sans statut de co-officialité sont présentes et parfois protégées : le breton, le corse et l'occitan en France, le sarde en Italie, le lapon en Finlande et en Suède. Enfin, il faut mentionner un nombre relativement important de **langues d'immigration** comme l'arabe, le berbère, le turc, l'hindi, etc., qui ne sont pas recensées. Bref, **nous avons des langues officielles, des langues minoritaires, des langues régionales et des langues d'immigration** : ce sont les **langues en présence**. La différence entre minoritaire et régional est que certains pays reconnaissent des minorités, des communautés linguistiques, tandis que d'autres reconnaissent des régions linguistiques.

La **Charte européenne des langues régionales ou minoritaires** stipule que par l'expression « langues régionales ou minoritaires », on entend les langues : (i) pratiquées traditionnellement sur un territoire d'un État par des ressortissants de cet État qui constituent un groupe numériquement inférieur au reste de la population de l'État, et (ii) différentes de la (des) langue(s) officielle(s) de cet État; elle n'inclut ni les dialectes de la (des) langue(s) officielle(s) de l'État ni les langues des migrants. Par « territoire dans lequel une langue régionale ou minoritaire est pratiquée », on entend l'aire géographique dans laquelle cette langue est le mode d'expression d'un nombre de personnes justifiant l'adoption des différentes mesures de protection et de promotion prévues par la présente Charte.

Et par « langues dépourvues de territoire », on entend les langues pratiquées par des ressortissants de l'État qui sont différentes de la (des) langue(s) pratiquée(s) par le reste de la population de l'État, mais qui, bien que traditionnellement pratiquées sur le territoire de l'État, ne peuvent pas être rattachées à une aire géographique particulière de celui-ci.

On doit retenir que, sur le continent européen, on compte à peu près 222 langues différentes-mais 35 langues officielles-représentant environ 3% des langues du monde. Avec 222 langues pour 800 millions d'habitants, l'Europe reste le continent de l'homogénéité linguistique : une langue par tranche de 4,3 millions d'habitants.

**2) Les Amériques** : L'Amérique est un continent de 900 millions d'habitants. Elle compte quelque 45 États, dont plusieurs sont de tout petits États ou des territoires d'outre-mer appartenant à des pays européens. Les langues officielles sont l'anglais (19 États), l'espagnol (19 États), le français (5 États), le néerlandais (2 États), le portugais (au Brésil), le créole (en Haïti), le danois et le groenlandais (au Groenland). À part ces **langues officielles**, il faut compter encore un millier de **langues amérindiennes** dans les trois Amériques. Une classification établie en 1955 (par Norman MacQuown et Joseph Greenberg) dressait une liste de 1700 langues. Mais le relevé d'*Ethnologue* (1995, 13<sup>e</sup> édition) n'en retient qu'environ un millier. Si on exclut les langues européennes (anglais, espagnol, portugais, français, néerlandais) et les créoles, il reste au moins **994 langues amérindiennes** parlées par environ 25 millions de locuteurs. Or, les 1000 langues de l'Amérique représentent 15% des langues du monde. En ce sens, l'Amérique paraît beaucoup plus diversifiée que l'Europe sur le plan linguistique avec une langue par tranche de 760 000 habitants (comparativement à une langue par 4,3 millions d'habitants en Europe).

Les pays les plus plurilingues demeurent le Mexique (289 langues), le Brésil (195 langues), les États-Unis (176 langues), le Pérou (96 langues), la Colombie (79 langues), le Canada (76 langues), le Guatemala (51 langues), le Venezuela (40 langues), la Bolivie (33 langues) et le Paraguay (21 langues). Les pays monolingues sont la Barbade (anglais) et Cuba (espagnol). Au Mexique où la langue officielle est l'espagnol (parmi d'autres), on parle autour de 80 langues ou dialectes locaux amérindiens. On retrouve de grandes langues, comme le Nahuatl (langue uzo-aztèque) ou le Yucatec (langue maya), chacune parlée par près d'un million de locuteurs, et à peu près 14 langues qui sont parlées par des centaines de milliers de locuteurs. Cependant, le nombre de locuteurs de ces langues diminue en faveur de l'espagnol. En 1930 il y avait 16% d'amérindiens monolingues ou bilingues au Mexique ; en 2000 ils ne sont plus que 7% à être bilingues ou à parler uniquement une langue amérindienne. La raison de ceci est la représentation négative associée à la langue et les compétences requises pour entrer dans le marché du travail dans les grandes villes, mais aussi le fait de pouvoir communiquer dans la plupart des situations sociales.

C'est une question de prestige. Les représentations associées aux langues amérindiennes existent malgré le fait qu'il s'agit de langues anciennes qui ont été des langues d'empire. On peut constater que la faible valeur d'une langue dans le marché linguistique va de pair avec des représentations négatives liées à un groupe ethnique ou culturel.

**3) Le système linguistique mondial :** Le très grand nombre de langues (près de 6800 en 2002, selon Ethnologue) ne doit pas nous faire oublier que la majorité des locuteurs dans le monde n'en utilisent qu'un tout petit nombre. Pour connaître le poids d'une langue dans l'écologie globale, il ne suffit pas de savoir quel est le nombre de locuteurs dont elle dispose, mais où elle est située, quel est son degré d'expansion et, surtout, quel est son statut.

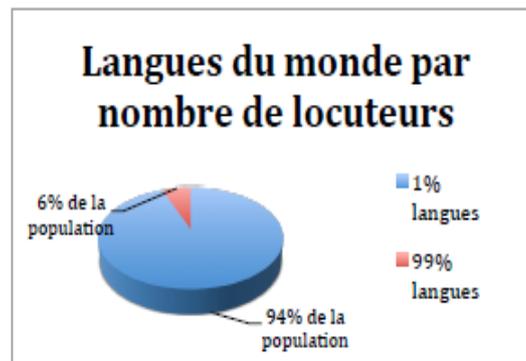
1	chinois mandarin	Chine	845 000 000
2	espagnol	Espagne	329 000 000
3	anglais	États-Unis	328 000 000
4	arabe classique (et dialectes)	Égypte	221 000 000
5	hindi	Inde	182 000 000
6	bengali	Bangladesh	181 200 000
7	portugais	Brésil	178 000 000
8	russe	Russie	144 000 000
9	japonais	Japon	122 000 000
10	allemand	Allemagne	90 300 000
11	javanais	Indonésie	84 600 000
12	chinois wu	Chine	77 200 000
13	télougou	Inde	69 800 000
14	vietnamien	Vietnam	68 600 000
15	coréen	Corée du Sud	66 300 000
16	français (1)	France	67 800 000(1)
17	marathi	Inde	68 100 000
18	tamoul	Inde	65 700 000
19	pendjabi de l'Ouest	Pakistan	62 600 000
20	italien	Italie	61 700 000
21	ourdou	Pakistan	60 600 000
22	turc	Turquie	50 800 000
23	gujarati	Inde	46 500 000
24	polonais	Pologne	40 000 000
25	malais	Malaisie	39 100 000

**Figure :** Les 25 langues les plus parlées

(Ethnologue, 16<sup>e</sup> édition, Barbara F. Grimes Editor, Summer Institute of Linguistics Inc., 2009

Ce tableau révèle que, parmi les 6703 langues du monde (en 1996), seules huit sont parlées par plus de 100 millions de locuteurs. Il s'agit du chinois mandarin (885 millions), de l'espagnol (332 millions), de l'anglais (322 millions), du bengali (189 millions), de l'hindi (182 millions), du portugais (170 millions), du russe (170 millions) et du japonais (125 millions). On ne compte pas ici l'arabe puisque l'arabe classique est très peu parlé.

En considérant les variétés dialectales de l'arabe comme autant de langues distinctes, Ethnologue a relégué l'arabe au rang des langues moins importantes ; pourtant, l'arabe (et ses variantes dialectales) est parlé par plus de 200 millions de locuteurs.

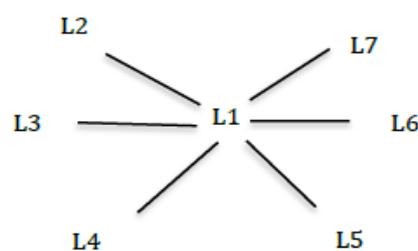


**Figure : Nombre de locuteurs par langue** 94% de la population 6% de la population.

La mise en commun de tous ces facteurs (sus-énumérés) donnerait le poids (mesurable et donc quantifiable) d'une langue dans les échanges langagiers (Calvet, 1999). D'autres sociolinguistes ne sont pas d'accord pour dire que les langues ont **un poids** quantifiable, mais que leur importance se mesure au fait qu'elle s'impose dans un contexte donné par rapport à d'autres alternatives. Keller (1994), par exemple, parle d'une « main invisible » qui impose des choix généralisés à la plupart des locuteurs selon les situations de communication (comme le reconnaît d'ailleurs Calvet (1999 : 76) dans la citation précédente). En effet, l'usage de la langue majoritaire peut ne pas se révéler toujours le bon choix dans certaines circonstances, où il faut montrer sa connaissance du vernaculaire. Un fonctionnaire européen peut très bien vivre à Bruxelles sans apprendre les langues officielles de la Belgique, mais un africain qui ne parlerait que le français ou l'anglais au marché ou au travail serait perçu comme un étranger et traité différemment. Pour Mufwene (2010), la valeur socio-économique de l'anglais n'est pas la même d'un pays à l'autre ou d'un locuteur à l'autre. Ce serait certainement un suicide socio-économique de ne pas l'apprendre aux Etats-Unis ou au Royaume-Uni.

En revanche [...] dans un pays où le secteur informel prime, on peut tout aussi bien et parfois mieux gagner sa vie en langues locales. Par ailleurs, il faut noter que l'usage d'une langue véhiculaire peut être un fardeau pour certains locuteurs, lorsqu'ils se voient contraints d'utiliser une langue qu'ils ne maîtrisent pas bien ou dont ils ont des représentations négatives, comme dans les anciennes colonies anglaises ou françaises en Afrique. Cela expliquerait pourquoi les langues ex-coloniales ne progressent pas en Afrique noire.

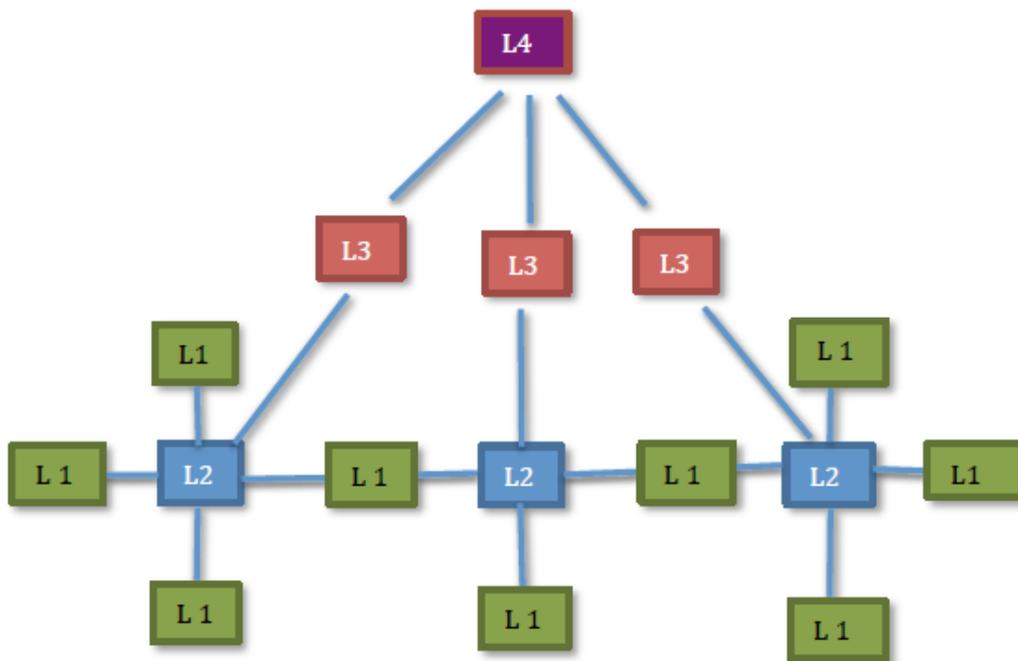
Par ailleurs, la diffusion d'une « grande » langue n'est pas spécialement liée à une entreprise coloniale, comme le montre la diffusion de l'anglais à l'échelle mondiale grâce à la puissance économique, technologique et scientifique des Etats-Unis. Au contraire, au Porto Rico, où ils sont une puissance coloniale, l'anglais ne s'est pas vraiment imposé comme langue vernaculaire. Malgré les critiques, nous retiendrons le concept de Calvet, qui s'avère très opérationnel. Ainsi, ce qui donne du « poids » à une langue, c'est une conjonction de circonstances : le nombre de locuteurs (mais pas uniquement, puisque l'hindi et le mandarin ont plus de locuteurs que l'anglais), l'expansion territoriale, la multifonctionnalité de cette langue (langue de culture, de diplomatie, de technologie, etc.) et enfin le fait qu'elle ait été choisie comme langue véhiculaire en dehors des États où elle est parlée comme langue maternelle (autrement dit, le taux de véhicularité). Les relations entre les langues peuvent être schématisées à travers un modèle descriptif baptisé par les sociolinguistes « écologie des langues ». Cette dénomination a été proposée par Einar Haugen (1972). Pour lui, l'écologie de la langue peut être définie comme l'étude des interactions entre une langue donnée et son environnement. L'idée d'une écologie des langues a été notamment reprise par Calvet (1999), qui développe un « modèle gravitationnel », lequel décrit l'organisation mondiale des rapports entre les langues. Pour développer son modèle, Calvet utilise la métaphore de la galaxie, c'est-à-dire le système mondial des langues. Dans cette galaxie il y a des constellations, qui s'organisent autour d'une ou de plusieurs langues centrales. Toutes ces langues sont reliées entre elles par des bilingues :



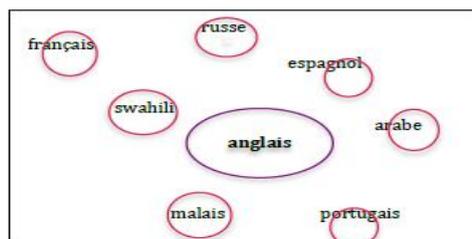
**Figure :** : Une constellation linguistique (Calvet, 1999)

Les locuteurs des langues L2, L3, L4, etc. parlent également la langue L1, qui est au centre de la constellation (dans l'URSS, le russe ; en Afrique francophone, le français). Les langues périphériques « gravitent » autour d'une langue centrale ou hypercentrale (voir schéma *infra*), c'est-à-dire qu'il existe un bilinguisme orienté vers le centre.

En Algérie, un bilingue arabe-berbère est sûrement de langue maternelle berbère ; en Amérique Latine, un bilingue quechua-espagnol est sûrement de langue maternelle quechua. A leur tour, les langues centrales peuvent être reliées à des langues super-centrales, et L1 L2 L3 L6 L4 L5 peuvent être reliées à des langues hypercentrales. On a un modèle à 4 niveaux:



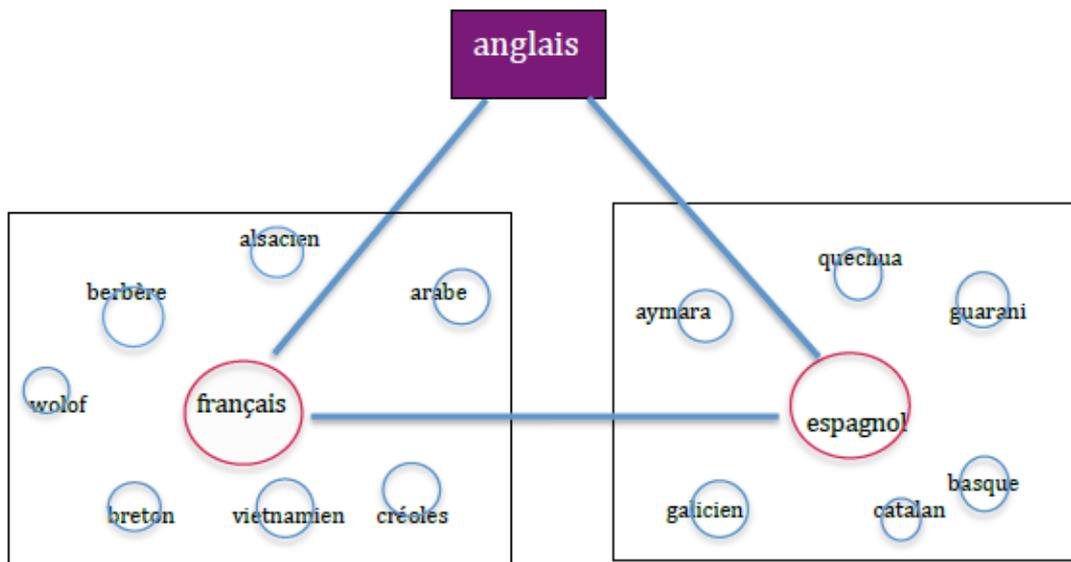
**Figure : La galaxie des langues (Calvet) : L 4 : Une langue hypercentrale : l'anglais, autour de laquelle gravitent des langues supercentrales (L 3).**



**Figure : Constellation de la langue hypercentrale (anglais)**

Les locuteurs de la langue hypercentrale ont une tendance marquée au monolinguisme. **L 3** : Une dizaine de **langues supercentrales** : arabe, russe, espagnol, portugais, kiswahili, français, hindi, mandarin. Les locuteurs natifs de ces langues sont soit monolingues, soit bilingues avec une autre langue du même niveau (**bilinguisme horizontal**) ou du niveau supérieur (**bilinguisme vertical**).

Dans ce groupe on trouve certaines des langues les plus parlées dans le monde, mais le nombre ne suffit pas, il faut également qu'elles couvrent un territoire important, qu'elles traversent les frontières d'un Etat.



**Figure :** Galaxie de deux langues super-centrales

**L2 :** 100/200 **langues centrales**: le wolof, le bambara, le quechua, etc., lesquelles, en tant que langues premières, couvrent un grand territoire. Ses locuteurs sont bilingues avec des langues du niveau 3 (des langues super-centrales, en général des langues de colonisation), donc un **bilinguisme vertical**. **L1 :** 4000 à 5000 **langues périphériques** : les locuteurs de ces langues ont un bilinguisme horizontal (d'autres langues périphériques) et vertical (au moins une langue centrale). Calvet souligne bien qu'il s'agit de tendances et non des lois, mais des tendances confirmées par de nombreuses études empiriques. La tendance dit que, dans le bilinguisme vertical, le locuteur va se tourner vers le niveau immédiatement supérieur : un paraguayen, dont la langue première est le guaraní, va se tourner tout d'abord vers l'espagnol, qui appartient à sa constellation. Un sénégalais qui parle une langue de niveau **1**, va d'abord se tourner vers la langue de niveau **2** de sa constellation (le wolof), ensuite vers celle de niveau **3** (le français) et éventuellement vers la langue **hyper-centrale** (l'anglais). La notion de bilinguisme vertical implique ainsi une hiérarchie, tandis que le bilinguisme horizontal implique une sorte d'égalité entre des langues de statut similaire. Cela explique que les natifs de langues super-centrales vont rarement se tourner vers des langues centrales, et encore moins vers des langues périphériques.

## **CHAPITRE 4 : CONTEXTE SOCIOLINGUISTIQUE BURUNDAIS**

Ce chapitre permet de décrire d'abord la situation linguistique avant, pendant, et après la colonisation, l'enseignement des indigènes conçu par les missionnaires Belges, les raisons de la faible diffusion du kiswahili et du français pendant la colonisation. Nous traitons ensuite du rapport entre le kiswahili local et l'urbanisation, les spécificités du français du Burundi, et la politique linguistique pratiquée après l'indépendance. En dernier lieu, nous abordons l'intégration linguistique régionale du pays.

### **4.1 La situation linguistique du Burundi avant, pendant, et après la colonisation**

Le Burundi précolonial se caractérisait par un unilinguisme presque parfait (Ndimurukundo-Kururu 2004 : 1). Bien avant l'arrivée des ouvriers kiswahiliphones en provenance de la Tanzanie (1897) et des colons Européens, les premiers missionnaires Blancs s'étaient déjà installés sur terrain depuis 1870. A cette époque, le kirundi constituait la seule langue parlée sur toute l'étendue du pays (Verdoot 1971 : 4). Quant au français, il a été introduit au Burundi en 1916 par les Belges. L'anglais, à son tour, n'a intégré le paysage linguistique du pays qu'avec l'indépendance en 1962. Pendant la colonisation allemande (1890-1916) et belge (1916-1962) le kirundi et le kiswahili furent mis en avant dans les rapports entre colonisateurs et colonisés (Ndimurukundo-Kururu 2004 : 2).

Selon Ndimurukundo-Kururu, les Allemands forçaient la population à apprendre le kiswahili et à l'utiliser dans la vie courante. Aussi, les écoles de l'époque privilégiaient cette langue. L'Allemagne voulait en plus faire du kiswahili une langue d'unification des peuples burundais, rwandais et tanzaniens. Sous la colonisation belge, le kirundi a été considéré comme langue indigène, tandis que le français devenait langue nationale. Tout en introduisant le français dans l'administration, les Belges ont renforcé l'usage du kiswahili dans leurs contacts avec la population autochtone en se servant d'intermédiaires Burundais et Congolais (en 1925, la colonisation belge a créé une union belgo-congolaise intégrant le territoire du Rwanda-Burundi). Depuis 1932, l'administration coloniale belge a obligé les agents et administrateurs coloniaux à parler la langue indigène, à savoir le kirundi, en lieu et place du kiswahili. Ces autorités devaient désormais se soumettre à une session d'examen du kirundi. Ainsi, la connaissance de la langue indigène conditionnait toute promotion hiérarchique du personnel colonial. Le kirundi fut donc institué langue de communication avec la population, tandis que le français et le néerlandais demeuraient langues de l'administration.

En 1958, le kirundi fut introduit comme langue obligatoire en deuxième position après le français ou le flamand selon le principe fondateur de la création de l'union belgo-congolaise dont faisaient partie le Burundi et le Rwanda. Avec l'accession à l'indépendance, le kirundi a acquis le statut de langue nationale en plus de celui de langue officielle qu'il a longtemps partagé avec le français avant que l'anglais ne soit ajouté à la liste (selon la loi portant statut des langues au Burundi de 2014). Avec cette même loi, le kiswahili est devenu la langue de communication régionale de la Communauté Est-Africaine. Cependant, le français conserve toujours un certain prestige, étant donné que c'est la première langue de promotion sociale (Ntahonkiriye, 2012). Pour Ndimurukundo-Kururu (2004 : 3), le kirundi a toutefois connu une utilisation accrue juste après l'indépendance avec le processus de « réhabilitation de l'identité nationale » dans les domaines éducatif, religieux, social, culturel, économique, et politique.

#### **4.2 L'enseignement des indigènes conçu par les missionnaires Belges**

L'objectif principal des missionnaires était de former de « bons chrétiens » au service de la colonisation (Laroque, 2011 : 77). La scolarisation des indigènes devait donc éveiller les consciences par les conversions au christianisme, tout en améliorant l'économie locale et rurale. Les religieux se déployaient au milieu de la population, vivaient à ses côtés, et l'aidaient à augmenter les rendements vivriers. La connaissance des techniques agricoles était enseignée dans toutes les écoles que fondèrent les missionnaires. Dans un premier temps, l'enseignement était donc à la fois minimaliste et pragmatique. Lorsque les Belges ont débuté leur mandat sous l'aval de la Société des Nations, les missionnaires étaient déjà bien présents et avaient commencé la réorganisation partielle du pays. Les Pères Blancs disposaient d'un avantage sur les administrateurs coloniaux : la connaissance du terrain. Les colons Belges ont ainsi été obligés de composer avec les religieux. Dans ce sens, une convention a été passée en 1928 entre le Royaume de Belgique et l'Eglise. La convention stipulait que les religieux devaient recevoir des subventions de l'Etat belge, en échange de quoi ils s'engageaient à gérer l'éducation des Burundais selon le programme de la colonisation. Par conséquent, les missionnaires devenaient des agents intermédiaires entre les indigènes et l'administrateur. Ils éduquaient les premiers en kirundi et leur apprenaient les valeurs et la culture européenne, tout en informant les seconds des progrès réalisés. La base de l'enseignement missionnaire était la religion. C'est par l'apprentissage de la Bible que passait l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. L'enseignement de base proposé aux Burundais avait pour but de former des indigènes dociles, des promoteurs de la civilisation européenne au milieu des collines (Gahama, 1983).

L'école missionnaire préparait également à intégrer le petit séminaire pour former les futurs catéchistes autochtones. D'après Gahama, elle était conçue comme un outil non pas d'émancipation mais de responsabilisation des indigènes. Cette formation s'inscrivait donc sur le court terme. Il s'agissait de former une masse laborieuse plutôt qu'une élite éclairée. Les colons belges, comme l'ont fait leurs prédécesseurs Allemands, s'accommodèrent de ce monopole des religieux. Les programmes scolaires durant la période coloniale restèrent rudimentaires. Les missionnaires enseignaient aux indigènes la base de la lecture, de l'écriture et du calcul. Le reste de l'enseignement était axé sur des matières pratiques qui pouvaient directement servir la mission (Laroque, 2011 : 79). Parallèlement à cet enseignement rudimentaire imaginé par les missionnaires, une formation plus exigeante se développait timidement. Les colonisateurs belges voulaient former les futurs « évolués », raison pour laquelle ils ont réformé le système en créant deux systèmes d'écoles. D'une part, l'école des missions réservée au bas peuple avec un enseignement sommaire ; d'autre part, l'enseignement officiel plus sélectif ouvert aux enfants de chefs.

La première école officielle fut créée en 1923 et dispensa un enseignement de calcul et de lecture à 140 élèves. La langue employée était le kiswahili. On n'y apprenait le français qu'à partir de la quatrième année. Le succès des écoles officielles fut mitigé. En 1925, seules 8 écoles officielles accueillaient 607 élèves. La même année, les missionnaires recevaient 20186 élèves dans 154 classes (Gahama, 1983). Parallèlement, le besoin en personnel technique devenait de plus en plus urgent. Les administrateurs fondèrent alors des écoles spécialisées d'assistants médicaux et de vétérinaires. L'école coloniale était donc discriminante, elle ne cherchait pas à prodiguer un enseignement qualifiant pour l'ensemble de la population mais seulement à former selon les besoins du colonisateur (Laroque, 2011 : 81). D'un côté, il fallait éduquer de futurs travailleurs qui obéiront aux ordres de l'administration dans la perspective d'un développement économique. De l'autre, il s'agissait de former les fils de chefs qui deviendront des relais d'autorité au niveau collinaire dans un système d'administration indirecte. L'éducation n'avait pas pour but d'éveiller les consciences, de développer le sens critique ou la curiosité intellectuelle. Cela pourrait créer des contestations contre le nouvel ordre colonial. Au plan qualitatif, l'enseignement au Burundi ne se développa que très lentement et répondit aux besoins immédiats de la colonisation (Gahama, 1983). Ces raisons expliquent sans doute le développement tardif de l'enseignement secondaire.

Gahama indique que le premier établissement de ce type n'a été fondé à Astrida au Rwanda qu'en 1929. Il reçut les premiers élèves en 1932. A l'origine, l'école devait répondre aux besoins de scolarisation de la région. Finalement, l'établissement devint un centre éducatif important durant toute la période coloniale. Le programme dispensé visait la formation d'auxiliaires dans tous les domaines, selon les besoins du moment. En réalité, on formait à Astrida des fonctionnaires bureaucrates dont le profil se distinguait des autorités coutumières respectées de la population. Là encore, le caractère discriminatoire était assez flagrant. Les fils de chefs devaient y entrer coûte que coûte (Laroque, 2011 : 82). Pour Laroque, l'enseignement secondaire avait pour but de former un nombre restreint de personnes, et il a été pendant longtemps assimilable à un approfondissement superficiel du primaire. Ce n'est que vers la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle que l'accent a réellement été mis sur la formation post-primaire. En effet, à partir de cette époque, les subventions vouées à l'éducation ont progressivement augmenté. En 1946, le budget dédié à l'enseignement représentait 5,7 % du budget ordinaire total du Ruanda-Urundi, contre 15,3 % en 1954. Selon Gahama, l'enseignement « officiel congréganiste pour indigènes » fut le plus financé (presque 10 % du budget global de l'éducation). Cette part était d'autant plus importante qu'elle concernait le Groupe Scolaire d'Astrida et l'Ecole professionnelle d'Usumbura. En outre, l'administration prévoyait la création d'une troisième école professionnelle au Rwanda, près de Kigali. Le budget consacré à cet enseignement était destiné à augmenter selon la volonté politique des Belges et le besoin de former les futurs « évolués ». L'enseignement « libre subsidié pour indigènes » a également connu une nette augmentation due à la nécessité de former la « masse », et parmi elle, des moniteurs. Pour équilibrer les futures dépenses qui semblaient inévitables, l'administration opta pour la participation financière directe des indigènes en instituant un impôt capital. La justification à cette décision fut avant tout d'ordre moral : il s'agissait ainsi de « responsabiliser » les bénéficiaires.

#### **4. 3 Les raisons de la faible diffusion du kiswahili et du français pendant la colonisation**

Pendant la colonisation, les efforts pour implanter le kiswahili et le français au Burundi n'ont pas eu de succès espéré pour des raisons diverses. Trois principaux motifs peuvent expliquer le refus des Burundais d'adopter le kiswahili (Ndimurukundo, 2004). Avant tout, les indigènes voulaient garder leur propre langue qui servait à raffermir leur identité (car parlée par tous les Burundais). L'autre raison de la faible expansion du kiswahili est d'ordre religieux.

En effet, les missionnaires chrétiens craignaient que l'expansion du kiswahili ne favorise le développement de la religion musulmane dans le pays, puisque les premiers étrangers locuteurs du kiswahili à s'établir au Burundi étaient tous de confession musulmane. Les causes de la faible diffusion du kiswahili au Burundi diffèrent de celles ayant empêché le développement du français. La colonisation tardive du Burundi par les Belges, et leur politique éducative sont à l'origine de l'usage limité du français (Kadlec, 2010: 188). Kadlec fait remarquer, qu'en plus, la marge de manœuvre des Belges était très limitée par le mandat de la Société des Nations et la tutelle de l'Organisation des Nations Unies. Ces deux instances mondiales exigeaient que la Belgique rende des comptes sur son administration du Burundi. Les Belges avaient donc peur de perdre les nouvelles colonies africaines (le Rwanda et le Burundi), et préféraient s'occuper plus du Congo (leur colonie traditionnelle).

Dans les nouveaux territoires sous leur contrôle, ils privilégiaient surtout des avantages et des profits immédiats. C'est ainsi que le Burundi et le Rwanda sont devenus des colonies d'exploitation et non de peuplement. Pour pouvoir pratiquer cette politique, les Belges (tout comme les Allemands), ont adopté l'administration indirecte, et accordé une place importante aux langues africaines. La faible expansion du français est aussi liée à la politique d'enseignement que les Belges ont appliquée. Dans ce domaine, ce sont les missionnaires qui prenaient l'initiative des programmes et langues à enseigner.

Etant donné que ces religieux étaient composés de francophones et néerlandophones, et que la position du français et du néerlandais en Belgique à l'époque de la colonisation n'était pas équitable, cela s'est aussi répercuté sur l'emploi de ces deux langues dans les colonies (Kadlec, 2010). Jusqu'en 1930, la plupart des missionnaires affectés au Burundi étaient néerlandophones tandis que leurs supérieurs étaient plutôt francophones. L'objectif principal de ces missionnaires, qui avaient le monopole de l'enseignement, était l'évangélisation des autochtones et non la diffusion de la langue du colonisateur. L'Etat belge n'a décidé de s'impliquer directement dans l'éducation des indigènes que dans les années 1950, période à laquelle le français a commencé à prendre une ascendance sur les autres langues dans l'enseignement.

#### **4.4 Le rapport entre le kiswahili local et l'urbanisation**

Au Burundi, parler le kiswahili est avant tout une affaire des citadins (Cazenave-Piarrot, 2012). Selon cet auteur, les principaux pôles de pratiques sont Bujumbura la capitale, Rumonge, et Nyanza (sud du pays).

Cette langue se diffuse à partir de points précis, toujours en ville, le plus souvent proches du marché et des rues commerçantes. Citant Richard (2009), Cazenave-Piarrot affirme que Bujumbura est une appellation selon l'usage kiswahili. Usumbura, kirundisé en Bujumbura, se construit à partir de 1896, près du grand marché de Mukaza. Au départ, il y a une mission catholique, le Boma allemand (avec une garnison de militaires) et le port sur le lac Tanganyika. *Boma* (enclos) est lui-même un mot kiswahili. Bujumbura apparaît donc comme une création en kiswahili.

Dès 1897, des ouvriers et manœuvres viennent d'Ujiji, localité tanzanienne située au bord du lac Tanganyika, pour la construction de Bujumbura : on les appelle des Swahili. Ils se regroupent entre le lac et l'actuel quartier asiatique (partie ouest de Bujumbura), ainsi nommé avec l'arrivée de commerçants hindous et arabes. En 1938, l'administration coloniale belge lotit le « village swahili » (qui s'appellera Buyenzi), un centre extra-coutumier, qui, dans un premier temps, va regrouper les Swahili de religion musulmane, ce qui donne à ce quartier majoritairement kiswahilophone son unité religieuse (Ndayirukiye, 2011 : 1). Ainsi donc, la première urbanisation indigène du Burundi est liée aux musulmans kiswahilophones. À partir de 1941, les Belges ont procédé à l'extension de la ville vers l'est avec la création du « camp belge A », devenu Bwiza. Seront ensuite lotis Ngagara et Kamenge, autres « camps belges », chacun doté d'un numéro. D'après Cazenave-Piarrot, Gitega (deuxième ville après Bujumbura située au centre du pays), créée en 1912 par les Allemands (résidence allemande, puis chef-lieu du Burundi sous mandat belge jusqu'en 1962) a également connu une influence des Swahili. On trouve, à l'ouest du marché central, un « quartier swahili » à dominante musulmane avec une architecture très particulière que l'on pourrait appeler swahili. À Gitega (une ville du centre du pays), on retrouve des traits constants dans tous les quartiers swahili des autres centres urbains au Burundi : proximité d'un marché, résidences généralement pauvres, petits commerces traditionnels, bazars, jardins comportant des arbres fruitiers (manguiers et palmiers, avocatiers, et papayers à l'intérieur), densification de l'habitat, mosquées, écoles coraniques. En plus de Bujumbura, les autres localités qui comportent des îlots kiswahilophones sont notamment Ngozi (centre du pays), Rumonge, Nyanza, Makamba, Mabanda (sud du pays), et le Moso (partie est du pays). Historiquement, le premier axe de diffusion du kiswahili fut le lac Tanganyika, au départ d'Ujiji puis de Kigoma en Tanzanie (au bord du lac). Actuellement, les routes ont pris le relais par l'intermédiaire des camionneurs kiswahilophones qui assurent les trafics (Cazenave-Piarrot, 2012 : 3).

L'auteur constate que les routes du kiswahili sont aussi celles du carburant, du café, du sucre, et d'autres biens de consommation. Il s'agit de la Route Nationale 6 (vers Ngozi et Bujumbura) et de la Route Nationale 12 (vers Gitega et ses dépôts de carburants). Ces deux routes permettent de rejoindre les villes Tanzaniennes de Dar-Es-Salaam, Morogoro, Dodoma, Tabora, et Nyakasanza. Plus au nord, la Route Nationale 1 permet de joindre Mombasa par Nairobi (Kenya), Kampala, le nord du lac Victoria (Ouganda), Kigali et Butare (Rwanda). Il faut ajouter les lignes aériennes de la compagnie Kenya Airways (Nairobi-Bujumbura-Kigali), dans les avions de laquelle la signalétique est en kiswahili, et les annonces faites à la fois en anglais et en kiswahili.

#### **4.5 Les spécificités du français du Burundi**

Les particularités du français du Burundi dont nous allons parler se situent au niveau des locuteurs, et des usages langagiers.

##### **4.5.1 Des locuteurs**

Au Burundi, le français concerne essentiellement un petit pourcentage de locuteurs généralement instruits. Les utilisateurs de cette langue sont d'abord kirundiphones, et tout discours non formel a de fortes chances de se réaliser en kirundi, le français n'intervenant que dans certains cas selon la situation de communication (formelle ou non formelle), le thème du discours, la présence d'un locuteur non kirundiphone, le canal de communication (oral ou écrit), etc. (Frey, 1996 :14). Dans l'entendement de Frey, ceci explique à la fois le peu de mots familiers que l'on relève en français du Burundi, et l'importance quantitativement plus grande de termes spécifiques, administratifs, historiques, etc.

Beaucoup de notions se transmettent donc en kirundi (et en discours kirundi), ou en français par l'intermédiaire de calques, de traductions ou d'emprunts. Un certain nombre d'items sont des créations autant utilisées dans le discours kirundi que dans le discours français, avec quelques aménagements morphologiques propres à chacune des deux langues. Il faut signaler, chez ces locuteurs francophones « lettrés », l'usage plus ou moins fréquent de la variété de français de Belgique, avec quelques variations d'un locuteur à l'autre, selon son âge, son niveau d'études, et son type de formation (Frey, 1996 : 15). Ainsi par exemple, *septante* est quelquefois jugé moins correct que *soixante-dix*, et l'emploi de l'une ou de l'autre lexie dépendra du locuteur et de la situation de communication. Cependant, un terme du français de France (par exemple la *douille* électrique) peut être inconnu et seul sera employé alors le terme correspondant en français de Belgique le *soquet*.

Quant aux « non lettrés » et les « peu lettrés » (non scolarisés et déscolarisés n'ayant pas dépassé le niveau 1 ou 2), ils ne connaissent que des bribes de français, utilisant le kirundi comme chacun utilise sa langue maternelle. Mais le français n'en est pas pour autant, pour eux, un terrain totalement inconnu. Pour Frey, dans cette catégorie de locuteurs se trouvent en effet ceux que l'on appelle les *petits vendeurs*, les *boys* ou les *veilleurs*, c'est-à-dire l'ensemble des gens amenés à utiliser oralement le français en raison de leurs contacts avec les expatriés qui les emploient ou qui leur achètent fruits et légumes ou produits artisanaux. Leur vocabulaire est limité à la dénomination de leur marchandise et au marchandage du prix, ainsi qu'à un certain nombre de formules phatiques stéréotypées, destinées à établir le contact avec le client potentiel ou à échanger avec le patron quelques mots sur les questions ménagères ou de la cuisine. La connaissance est bien entendu variable avec chaque situation individuelle. C'est dans ce milieu linguistique qu'on retrouve les mots comme *patron*, *professeur*, *mangue mûre*, et autres « *combien combien* ».

Entre ces deux pôles se placent une multitude de cas, suivant le degré de scolarisation, la qualité de scolarisation, les fréquentations, etc. C'est entre ces deux pôles que va se construire l'échelle de l'acrolecte au basilecte. L'acrolecte (variété de prestige) sera constitué du français de France et d'un certain nombre d'autres termes spécifiques en français du Burundi qui relève de la culture locale au sens le plus général du terme. Nous le trouverons dans les ouvrages érudits ou les textes officiels. Le mésolecte (variété de prestige intermédiaire) sera constitué du français du Burundi employé couramment par le locuteur de niveau infra-universitaire, ou par le locuteur monolectal, qui n'a donc pas le choix de la variété, ou encore lorsque l'attention métalinguistique du locuteur polylectal cultivé se relâche.

Le basilecte (variété la plus éloignée de la variété de prestige), peu usité et peu répandu, sera utilisé par le milieu peu scolarisé des vendeurs à la sauvette ou du personnel domestique d'expatriés, du moins en ville, et par l'ensemble (mais de façon plus sporadique) de tous ceux qui ont quitté trop tôt les bancs de l'école.

#### **4.5.2 Les particularismes linguistiques**

A 97%, le français de France est le même que celui parlé au Burundi (Frey, 1996 : 16). Ce sont donc quelque 3% que l'on pourrait éventuellement qualifier de particularismes du français du Burundi. Ces singularités se trouvent dans plusieurs domaines : lexématique, phonologique, sémantique, morphosyntaxique, et pragmatique<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Les exemples sont de Frey.

#### 4.5.2.1 Les particularismes lexématiques

Les particularismes lexématiques du français du Burundi sont caractérisés par la création de nouveaux signifiants par rapport au français de France (Frey, 1996 : 17). Il y a d'abord un certain nombre de particularismes d'origine substratique (avec substitution) ou adstratique (sans substitution), parmi lesquels :

##### →l'emprunt :

- au kirundi : *badasigana* (membres du parti UPRONA), *mushingatahe* (sage, notable).
- au swahili : *sombe* (plat d'origine congolaise), *pili-pili* (piment), *rupango* (maison avec cour intérieure).
- à l'anglais : *boss* (patron), *boy* (domestique), *wax* (variété de pagne).
- autre : *tilapia* (variété de poisson, latin), *corossol* (cœur de bœuf, du Brésil).

→le calque et les interférences du kirundi : *toi aussi !* (formule de reproche bénigne), *tu es là ?* (formule de salutation), *pardon !* (expression de compassion), *être avec un ventre* (être enceinte), *se connaître avec qqn* (connaître qqn), *trouver que* (estimer), *voir que* (constater).

Il y a ensuite des particularismes qui proviennent de créations au sein même de l'une des variétés par :

-fusion ou confusion : *tenir en considération* (tenir compte/prendre en considération), *sur un/le même pied d'égalité* (sur le même pied/sur un pied d'égalité), *ne pas avoir de niveau* (ne pas avoir le niveau), *téléphoner qqn qqch* (téléphoner qqch à qqn).

-innovation : *mario* (gigolo), *abacost* (costume d'origine congolaise).

-lexicalisation de nom propre ou de marque déposée : *Colgate* (dentifrice), *nido* (lait en poudre).

-abréviation :

√siglaison ou acronymie : *Z.E.P* (Zone d'Echanges Préférentiels), *COTEBU* (Complexe Textile du Burundi).

√troncation : *croco* (crocodile), *flavo* (flavoquine).

-dérivation (éventuellement hybride français-kirundi ou français-swahili) :

-préfixation : *se déhutiser* (perdre son statut de hutu), *détutsification* (réduction du personnel tutsi).

-suffixation : *siester* (faire la sieste), *sûretard* (agent de la sûreté), *traditionniste* (dépositaire des connaissances de la tradition orale), *tutsiste* (favorable aux Tutsi), *tanganykien* (de la région du Tanganyika).

-dérivation : *ennuyant* (part. prés. → adj.), *occidentalisé* (part. pas. → adj.).

-composition : *taxi-vélo* (cycliste qui joue le rôle de taxi), *vélo-bananes* (livreur de bananes à bicyclette), *tradi-praticien* (guérisseur).

#### 4.5.2.2 Les particularismes phonétiques

Selon Frey, les particularismes phonétiques sont rares en français du Burundi. Cette différence liée à la langue orale ne concerne que quelques mots tels que *VW* et *wagon*.

#### 4.5.2.3 Les particularismes sémantiques

La création d'un sens nouveau constitue un particularisme sémantique répandu en français du Burundi. Il y a alors extension (ou restriction) sémantique, et changement de signifié par rapport au français de France :

-extension de sens : il n'y a pas dans ce cas création d'un rapport signifiant-signifié totalement différent, mais plutôt une nouvelle acception ou de nouvelles collocations. Ainsi, le verbe *faire* par exemple entre dans un plus grand nombre de contextes : *faire un accident*, *faire un coup de fil*, *faire une fessée*, etc. *Facture* s'emploie indifféremment pour *facture*, *note* (d'hôtel) ou *addition* (au restaurant).

-restriction de sens : les *mèches* désignent des cheveux synthétiques, le *jus* a désigné jusqu'il y a peu le *jus de maracudja* et *délibérer* signifie « recevoir (un étudiant) après délibération.

-changement de signifié : les *soupleesses* sont des tennis, le *zéro* désigne le carrefour. Le verbe *cochonner* ne signifie plus « salir » ou « faire mal un travail », mais « ne pas honorer un rendez-vous » ou « faire un mauvais coup à quelqu'un ». La *citée* n'est plus la « ville importante considérée spécialement sous son aspect de personne morale » ou un « groupe isolé d'immeubles ayant même destination » comme elle est définie par le *Petit Robert*, mais le « quartier populaire ». Le *séminariste* « élève d'un séminaire » est en français du Burundi « la personne qui participe à un séminaire » ; et le français de France *bock*, désignant un quart de litre, désigne une *bière brune* en français du Burundi.

Frey fait savoir que certains locuteurs Burundais ont conscience de ces différences. C'est pour cette raison qu'ils inscrivent les termes entre guillemets pour signaler le décalage sémantique.

#### 4.5.2.4 Les particularismes morphosyntaxiques

La différence entre le français du Burundi et le français de France sur le plan morphosyntaxique se retrouvent essentiellement dans les constructions syntaxiques, le genre, et le nombre :

-particularismes concernant les constructions syntaxiques (notion de transitivité verbale) : *accoucher un enfant* (accoucher d'un enfant), *téléphoner qqn* (téléphoner à qlqn), *se sympathiser* (sympathiser), *terminer* (se terminer), *doucher* (se doucher).

-particularismes concernant le genre : *personne*, *quelqu'une*, *quelque chose* (pron. indéf., accord au fém.).

-particularismes concernant le nombre : *qui* (pron. interrogatif, accord au plur. : *Qui soutiennent X ?*), *toilette* (sing.).

#### 4.5.2.5 Les particularismes pragmatiques

Ces particularismes apparaissent dans la manière d'emploi de la langue, la différence de statut, et l'aspect référentiel.

##### →Différence d'emploi

En situation de communication, il n'est pas rare que les locuteurs du français du Burundi se servent par exemple des termes comme *pardon*, même lorsqu'on n'est pas responsable d'un désagrément causé à son destinataire ; *la meilleure*, pour dire (bonsoir) ; *toi aussi*, pour reprocher quelque chose à son interlocuteur.

##### →Différence de statut

Si la *colline* est sémantiquement différente en français du Burundi, c'est aussi dû à son statut puisque le terme désigne une circonscription administrative.

*Apprêter* ou *cabaretier*, que le *Petit Robert* signale comme vieillis, sont courants en français du Burundi. Il en est de même pour *accoutrement*, dans le sens de « vêtements », qui est vieux ou péjoratif en français de France.

### →Différence référentielle

Frey propose quelques exemples en contexte qui mettent en évidence cette différence tant sur les plans dénotatif, connotatif, et culturel :

-la *colline* : le *Nouveau Petit Robert* définit la *colline* comme une petite élévation de terrain de forme arrondie.

En français du Burundi, ce terme ne renvoie pas simplement à un relief de terrain, mais à une véritable institution sociale, administrative, et politique. De ce point de vue, ce n'est ni par hasard ni par erreur que les Burundais se rendent *à* la colline, et non pas *sur* la colline. Le champ lexico-sémantique de ce mot renvoie aussi à *commune* et à *cellule* en français du Burundi, ce qu'il ne peut faire en français de France. Ainsi, le terme est fréquemment mis entre guillemets, pour montrer que son sens est différent par rapport à son sens en originel.

-la même observation peut être faite pour le mot *vache*, et une simple citation que Frey emprunte à Kayoya (1968) montre l'importance culturelle de cet animal au Burundi : « *La vache occidentale n'a pas de fierté. Elle est laitière ou bête de somme. Taureau ou veau de boucherie. Le possesseur de la vache occidentale a perdu ce goût qu'a encore mon oncle de posséder une vache pour sa seule beauté* ».

-Il y a aussi lieu d'évoquer la *machette*, ou l'*ethnie*. Au Burundi, le mot *machette* renvoie à la fois à son utilité dans le cadre des activités quotidiennes (champêtres ou autres), mais il fait aussi référence aux différents troubles sociopolitiques qui ont endeuillé le pays dans le passé. Quant au terme *ethnie*, il est synonyme de *catégorie* ou *composante* de la population.

## 4.6 La politique linguistique pratiquée après l'indépendance

Le tableau suivant, qui récapitule les données linguistiques du recensement général de la population et de l'habitat au Burundi de 2008<sup>3</sup>, montre un écart dans la manière dont les locuteurs lisent et parlent les quatre principales langues parlées au Burundi :

---

<sup>3</sup> Répartition de la population résidante de 10 ans et plus par langue lue et écrite selon le sexe et le milieu de résidence : Décret présidentiel N° 100/ 55 du 05 avril 2010 portant publication des résultats définitifs du troisième recensement général de la population et de l'habitat de 2008.

Langue lue et parlée	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Aucune langue	78622	83052	161674	1260343	1605516	2865859	1338965	1688568	3027533
Kirundi seul	99139	75301	174440	743923	663711	1407634	843062	739012	1582074
Français seul	2178	1806	3984	7774	5966	13740	9952	7772	17724
Swahili seul	3209	3291	6500	2869	3042	5911	6078	6333	12411
Anglais seul	873	571	1444	1058	652	1710	1931	1223	3154
Kirundi et français	43857	41558	85415	202180	162485	364665	246037	204043	450080
Kirundi et Swahili	8880	7403	16283	7009	3904	10913	15889	11307	27196
Kirundi anglais	263	191	454	685	581	1266	948	772	1720
Kirundi et autres	427	301	728	1450	1315	2765	1877	1616	3493
Swahili et Français	8	8	16	14	26	40	22	34	56
Français anglais	9	3	12	14	4	18	23	7	30
Français et autres	6	2	8	7	11	18	13	13	26
Swahili et anglais	2	0	2	0	3	3	2	3	5
Swahili et autres	13	9	22	9	8	17	22	17	39
Anglais et autres	2	3	5	9	10	19	11	13	24
Plus de 2 langues	52494	36681	89175	68809	41697	110506	121303	78378	199681
<b>Total</b>	<b>289982</b>	<b>250180</b>	<b>540162</b>	<b>2296153</b>	<b>2488931</b>	<b>4785084</b>	<b>2586135</b>	<b>2739111</b>	<b>5325246</b>

D'une manière globale, la politique linguistique du Burundi après l'indépendance, qui tourne autour des quatre langues, peut se comprendre à travers deux textes juridiques : la constitution, et la loi portant statut des langues. Les articles de la constitution régissant l'utilisation des langues ont connu différentes évolutions (Bigirimana, 2009: 232). Avec l'accession du Burundi à l'indépendance, les changements constitutionnels intervenus ont rarement levé l'incertitude sur le nombre de langues officielles. Manifestement, ce pays a toujours misé sur le multilinguisme en laissant la porte ouverte à toute autre (éventuelle) langue officielle. En 1962, le kirundi a acquis le statut de langue officielle (au même titre que le français), et c'est le changement constitutionnel de 1981 qui confère à cette langue le statut de langue nationale.

La première véritable loi portant statut des langues au Burundi n'existe que depuis novembre 2014. Elle a été pensée en vue de se conformer aux prescrits de la Communauté Est-Africaine en matière de langues (le Burundi en est membre depuis 2007). En effet, dans tous les pays de cette Communauté, l'anglais doit être une langue officielle, tandis que le kiswahili est considéré comme une langue de communication régionale (Ntahonkiriye, 2013). Cette loi a résolu un double problème.

D'une part, ces deux langues en usage au sein de l'EAC qui devaient normalement figurer en bonne position dans le choix linguistique du pays, n'avaient encore aucun statut officiel (Frey, 1995 : 17). D'autre part, le kiswahili, bien qu'il soit actuellement incontournable dans les échanges socio-économiques de la sous-région, était relégué au second plan avec le lot de représentations négatives à son égard.

En effet, le kiswahili fut longtemps considéré comme un argot au sens premier du terme : une langue des voleurs, des prostituées, et des personnes « non évoluées ». Il avait mauvaise réputation aussi bien auprès des ruraux que de la bourgeoisie urbaine (Cazenave-Piarrot, 2012 : 4).

Alors que l'emploi du kiswahili et de l'anglais a largement bénéficié de l'intégration du Burundi à l'EAC, l'adhésion du pays à l'OIF en 1970 a aussi joué un rôle déterminant dans la promotion du français. Pour ce dernier, le CELAB (Centre pour l'enseignement des langues au Burundi) contribue également à son rayonnement. Ce centre est né de l'intérêt suscité par les stages de français destinés aux étudiants de l'Université de Dar es-Salaam (Tanzanie) organisés par la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université du Burundi en 1980 (Mazunya, 2012 : 39). Par la suite, à partir de l'année universitaire 1984-1985, le CELAB fut officiellement créé au sein de l'Université du Burundi, par une décision du Conseil des ministres. Cette structure collabore avec l'OIF dans le développement du français sur le plan national et participe au processus de coopération sud-sud, notamment au sein de l'EAC.

#### **4.6.1 La politique linguistique éducative**

Au Burundi, la réforme des années soixante-dix en faveur de la *kirundisation* et la *ruralisation* a été suivie, dix ans plus tard, par un retour en force du français qui s'est notamment manifesté par l'importance de cette langue dans le système scolaire en tant que langue enseignée et/ou d'enseignement, et à travers les évaluations certificatives (Mazunya, 2016 : 92).

Selon Baragunzwa (1983 : 3), la politique de *kirundisation* et *ruralisation* de l'enseignement a essentiellement été appliquée dans l'enseignement primaire et professionnel dans le but d'inculquer la culture burundaise aux jeunes élèves. Par conséquent, on a procédé à l'introduction de nouvelles matières typiquement locales et l'augmentation du temps de cours et des séances de kirundi.

La *kirundisation* ambitionnait entre autres de permettre aux jeunes élèves de garder l'ambiance familiale d'expression et de mode de pensée, d'éviter que les langues « inconnues » des enfants ne bloquent la spontanéité (ce qui aurait pu constituer un écart entre l'apprenant et l'objet de connaissance), et de minimiser les déperditions scolaires imputées aux langues « étrangères ».

Quant à la *ruralisation*, elle consistait à orienter l'école vers un enseignement pratique. Dans ce sens, l'école devait être en quelque sorte une unité de production. La *ruralisation* avait donc pour objectif la valorisation de l'enseignement du métier qui occupait la grande partie de la population, à savoir l'agriculture. A cette époque, on a vu proliférer jardins, fermes, et coopératives scolaires. A long terme, on envisageait d'aboutir à une école conçue pour et par la communauté. Cette dernière devait participer à l'éducation des enfants par la gestion d'une école orientée vers la contribution au développement du milieu où elle était implantée.

Cela étant, cette politique a vite été abandonnée à cause du manque de moyens (matériels et humains) nécessaires. Le deuxième changement est intervenu en 1989. Celui-ci a permis l'apprentissage du français comme matière enseignée à partir de la première année du primaire, la langue d'enseignement demeurant le kirundi. Auparavant, le français n'était enseigné comme matière qu'à partir de la troisième année. En 2006, date liée à l'une des réformes les plus importantes, a commencé l'apprentissage de l'anglais, et du kiswahili dans les classes de première et deuxième année du primaire.

Avec l'adoption de la loi de 2014 régissant l'utilisation des langues qui consacre un multilinguisme officiel (le kirundi, le français, et l'anglais), le Burundi s'est doté d'une nouvelle politique visant l'attachement à l'identité nationale (le kirundi) et l'ouverture sur l'extérieur (le français, le kiswahili, et l'anglais). Cette politique est axée sur la revalorisation de la langue nationale pour en faire un tremplin culturel du développement du pays, l'instauration d'un multilinguisme fonctionnel, convivial et complémentaire, ainsi que le respect des engagements et recommandations internationaux (Mazunya, 2016 : 93).

Ne voulant pas choisir entre le français et l'anglais, le Burundi a estimé que la meilleure option était celle de faire coexister les deux langues internationales afin de bénéficier des opportunités offertes par l'une et l'autre. Pour Mazunya, la finalité de cette politique est de répondre efficacement aux sollicitations géopolitiques du continent africain et du reste du monde. En réponse aux différentes réserves émises à l'endroit de l'apprentissage précoce et simultané de 4 langues (kirundi, français, kiswahili, et anglais), cette nouvelle politique linguistique éducative préconise une évaluation du système avant d'envisager sa généralisation. Elle maintient le kirundi, comme langue d'enseignement de l'école maternelle à la sixième année de l'école fondamentale et le français de la 7<sup>e</sup> année à l'université, à l'exception de certains instituts et filières de l'enseignement supérieur qui, selon leur spécificité, mettent en avant le kirundi, l'anglais ou le kiswahili.

Pour ce qui est de la formation des futurs enseignants du secondaire à l'Université du Burundi et à l'École Normale Supérieure, l'orientation des étudiants dans les Départements a priori « linguistiques » (Habonimana et Mazunya, 2010) dénote une certaine importance accordée au français et à l'anglais. Cependant, les données y relatives (que nous présentons dans le tableau ci-contre) sont à titre illustratif et pourraient avoir changé avec l'introduction du système LMD et la création de nouveaux Départements comme celui de Kirundi-Kiswahili, même s'il n'y a pas encore eu de recherches dans ce sens.

#### **4.6.2 Le statut des langues dans d'autres domaines**

Les deux langues les plus employées au Burundi sont le kirundi et le français (Ntahnkiriye, 2009). En comparant ces deux langues par rapport à leurs secteurs d'emploi (autres que l'enseignement), cet auteur fait savoir que le français est la langue qui régit le fonctionnement du domaine institutionnel, tandis que le kirundi sert aux communications informelles et quotidiennes. Dans les ministères, les réunions de travail se font en français ; et la plupart de documents (rapports, programmes d'activités, correspondances administratives) sont exclusivement rédigés dans cette langue. La correspondance administrative se fait donc presque entièrement en français, sauf dans les rares cas où la communication concerne le personnel d'appui non instruit. Dans le domaine médical, les consultations sont faites en kirundi mais les ordonnances et toutes les prescriptions de produits pharmaceutiques sont rédigées en français (Ntahnkiriye, 1992). D'après Ntahnkiriye, les activités commerciales, quant à elles, se font généralement en kirundi et en swahili. Les enseignes commerciales dans les villes (surtout à Bujumbura) sont généralement en français et, à moindre échelle, en kirundi, en kiswahili, ou en anglais.

Les affiches des petits commerces dans les centres urbains sont rédigées plutôt en kiswahili (la langue des affaires par excellence), mais à l'intérieur du pays elles sont en kirundi. Le français est aussi largement utilisé quand il s'agit des affiches en rapport avec le nom du propriétaire de l'entreprise, le maître d'œuvre, le financement des projets, etc. A l'entrée des usines, du port ou de l'aéroport, toutes les indications sont aussi en français. A l'Assemblée nationale et au Sénat, les textes réglementaires, les rapports et les autres documents administratifs, sont rédigés en français et adaptés en kirundi (si cela est nécessaire). Même si la loi prescrit que tout texte discuté au Parlement doit être en kirundi, ce n'est pas encore le cas dans cette instance. Seuls les discussions et débats y sont menés en ces deux langues (le kirundi et/ou le français).

Dans l'Armée et à la Police, les ordres, les documents administratifs, les manuels de formation, et les correspondances officielles sont rédigés en français et traduits en kirundi lors de leur communication orale aux troupes. Dans le système scolaire, le kirundi, le français, et l'anglais sont des langues d'enseignement et elles sont enseignées à tous les paliers, mais là aussi c'est le français qui occupe le haut du pavé. Le kiswahili, à son tour, est uniquement langue enseigné mais à moindre échelle que les trois autres langues.

Dans la presse écrite, les quelques journaux qui paraissent régulièrement sont édités en français et, dans une moindre mesure, en kirundi (Cazenave-Piarrot, 2012). Les médias audiovisuels nationaux (privés et publics) constituent une exception, puisqu'ils accordent une place de choix au kirundi. Les médias privés sont les plus nombreux et variés, et la plupart d'entre eux diffusent au moins en deux des principales langues du pays (Palmans, 2004 : 88-93). A côté de ces stations privées, la Radio Télévision Nationale du Burundi comporte deux chaînes radio et une station de télévision. La première chaîne diffuse exclusivement en kirundi et la deuxième alterne le français, le kiswahili, et l'anglais. La télévision nationale, quant à elle, a des programmes dans toutes ces langues. Quelques médias internationaux émettent sur la bande FM soit en anglais-kirundi (la BBC), français-kirundi (la VOA), français (la RFI), ou français-kiswahili (la Voix d'Allemagne).

#### **4.7 L'intégration linguistique du Burundi dans l'EAC**

La région de l'Afrique de l'est<sup>4</sup> compte un nombre important de langues, dont la plupart sont parlées localement (Mazunya, 2016 : 90). Selon cet auteur, le kinyarwanda (Rwanda) et le kirundi (Burundi) partagent une large zone d'intercompréhension transfrontalière totalisant plus de 25 millions de locuteurs. Au Kenya, on peut noter le kikuyu qui est la principale langue locale (22 % de la population). En Ouganda, c'est le luganda qui vient en tête des autres langues (12%). Dans ce pays, les langues locales sont parlées par 70% de la population. Quant à la Tanzanie, elle totalise plus d'une centaine de langues vernaculaires. Cette langue a toujours eu le statut de langue officielle en Tanzanie et au Kenya, et elle est actuellement largement valorisée dans les autres pays de la sous-région. En plus de ces langues locales, il faut ajouter, selon le pays pris en compte, le français et/ou l'anglais. Cette diversité linguistique constitue cependant un défi à l'intégration régionale. En effet, le plurilinguisme africain est dans la plupart des cas associé au pluri-ethnisme, deux données sociales qui peuvent être négativement exploitées (Nikuze, 2013).

---

<sup>4</sup> Les données actuelles ne mentionnent pas le Soudan du Sud qui a intégré l'EAC en 2016.

Pour Nikuze, c'est notamment ce divisionnisme imputé au multilinguisme qui a poussé certains Etats de l'EAC comme le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda à se montrer réticents à conférer un quelconque statut d'officialité aux langues maternelles. C'est ainsi que la Tanzanie a choisi une uniformisation linguistique en élevant une langue de la côte (le kiswahili) au statut de langue officielle et nationale au détriment des 135 langues vernaculaires plus ou moins importantes. Ces dernières décennies, l'hégémonie naguère exercée par le kiswahili a progressivement cédé la place à l'anglais. La marginalisation des langues maternelles au profit du kiswahili jugé neutre a certainement contribué à l'expansion de l'anglais et à la cristallisation de l'idéologie du « tout-à-l'anglais » qui confond la compétence en anglais avec l'éducation, la connaissance, la civilisation, la technologie et le développement (Mugeta Neke, 2003 :3).

Née sous l'initiative des trois pays sous sphère d'influence anglaise (Kenya, Ouganda, Tanzanie, Sud Soudan), la CEA n'a pas échappé à ce travers. Selon Nikuze, même la dernière expansion du bloc qui a vu l'intégration du Rwanda et du Burundi n'a pas modifié cette donne. Pour le moment, l'hégémonie de l'anglais s'impose même pour ces pays historiquement francophones. La zone EAC est aussi un espace des activités commerciales entre plusieurs communautés linguistiques. Cependant, la place de l'ensemble de langues de cette région dans les activités économiques n'est pas envisagée. Sont considérées comme langues commerciales le swahili et l'anglais uniquement. Dans le domaine de l'enseignement, le chemin est aussi encore long avant de parler d'harmonisation par rapport à l'emploi des langues (Mazunya, 2016 : 91). La situation se résume dans le tandem kirundi/français au Burundi, kinyarwanda/anglais au Rwanda, kiswahili/anglais en Tanzanie, langues locales/anglais en Ouganda, au Kenya et au Sud Soudan.

Sous cet angle, on peut parler du français langue seconde et de l'anglais langue étrangère au Burundi. La réalité s'inverse dans les quatre autres pays de l'EAC où l'anglais est la langue seconde. Cependant, d'après Mazunya, il s'agit d'une situation trop schématisée car le niveau de maîtrise de la langue seconde ou étrangère dépend aussi notamment de ses usages dans chaque pays ou région, le niveau scolaire à partir duquel la langue étrangère est apprise à l'école, la transition linguistique langue maternelle/langue seconde, ainsi que le clivage socioculturel rural/urbain. Malgré cette description d'une intégration linguistique régionale peu reluisante, certains actes déjà posés donnent espoir.

Ainsi par exemple, en vue d'harmoniser les politiques linguistiques éducatives au sein de l'EAC, les pays membres ont pris des mesures pouvant stimuler la coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation (Mazunya, 2016 : 92). C'est dans cette optique qu'en 2014 le Conseil Interuniversitaire d'Afrique de l'Est (IUCEA) a recommandé un plan de restructuration de l'enseignement supérieur avec un curriculum harmonisé pour permettre la libre circulation de la main d'œuvre dans la région. Cela pourrait réduire les préjugés et tendances égocentriques liés aux différences de structures d'éducation. Dans le même sens, le sommet ordinaire des chefs d'Etat de la Communauté a, en 2013, validé le principe de l'usage du français comme langue de travail, en plus de l'anglais et du kiswahili.

En somme, le paysage sociolinguistique burundais a évolué du monolinguisme plus ou moins parfait au plurilinguisme effectif. Ceci est le résultat de la politique linguistique du pays qui a connu deux grands moments, à savoir la reconnaissance du kirundi comme langue nationale et officielle, et l'adhésion du Burundi à l'OIF et à l'EAC. Cependant, ce multilinguisme a entraîné une relation diglossique qui se manifeste à travers le statut inégal des différentes langues. Cet aspect sera abordé dans la deuxième partie du présent travail.

## **CHAPITRE 5 : IMPACT DES REPRESENTATIONS ENVERS LES PRINCIPALES LANGUES PARLEES AU BURUNDI**

Les représentations linguistiques des individus ont un impact remarquable sur le statut des langues. Au Burundi, ces représentations débouchent entre autres sur une insécurité linguistique aux élans socio-historiques<sup>5</sup>, une diglossie dynamique, et une fonction identitaire de certaines langues. Pour mieux comprendre les conséquences sociolinguistiques des images qu'ont les locuteurs sur les langues, on peut les comparer aux normes subjectives du modèle d'*imaginaire linguistique* de Houdebine (1983). Ce modèle part du principe que la norme est le résultat de plusieurs facteurs qui s'enchevêtrent. Il s'agit des facteurs objectifs (normes objectives), mais aussi des attitudes linguistiques des locuteurs (normes subjectives), lesquelles dépendent d'un ensemble de facteurs d'ordre psycho-sociolinguistique. Les *normes subjectives*, qui nous intéressent particulièrement, correspondent à l'imaginaire linguistique des locuteurs qui rend compte du rapport des représentations des sujets parlant à la langue. D'après Houdebine, ces normes subjectives sont *évaluatives, fictives, prescriptives, communicationnelles, et identitaires*.

---

<sup>5</sup> Selon Calvet (1998 : 20), l'insécurité linguistique peut aussi bien résulter de la comparaison de son parler avec le parler légitime (et nous avons alors ici un problème de forme linguistique dans le cadre d'une même langue) que du statut accordé à ce parler et intériorisé par le locuteur (et nous avons alors un problème de statut linguistique qui résulte de la comparaison avec le statut d'une autre langue).

Les *normes évaluatives*, elles correspondent à la conscience que les locuteurs ont d'un fait de langue dans leurs propres usages ou ceux des autres, que cette conscience soit fondée ou non. Les *normes fictives*, elles, sont les attitudes qui s'appuient sur des jugements d'ordre esthétique, affectif ou historique. Quant aux *normes prescriptives*, ce sont celles institutionnalisées, entérinées et véhiculées par les ouvrages de référence (dictionnaires et grammaires), par l'école ou par les académies de la langue. Et, les *normes communicationnelles* reposent sur la prise en compte du destinataire dans les échanges.

Par souci de clarté ou de compréhension, un locuteur peut vouloir adapter son langage et utiliser des formes qui, d'un point de vue strictement prescriptif, sont pourtant considérées comme des fautes. Pour les *normes identitaires*, elles permettent de rendre compte du rôle que la langue joue dans la construction de l'identité culturelle d'une communauté.

### **5.1 Une insécurité linguistique aux élans socio-historiques**

Au Burundi, il existe un sentiment d'insécurité linguistique profond vécu par les locuteurs du kirundi et du kiswahili. Comparativement au français et à l'anglais, la tendance générale montre que ces langues sont moins utilisées dans les activités institutionnelles publiques et privées (Ntiranyibagira, 2017). Elles sont aussi considérées comme étant moins utiles, moins poétiques, moins belles, moins riches, mais plus faciles à apprendre. Par rapport à la caractérisation des locuteurs, les kirundiphones et les kiswahiliphones ne sont pas non plus bien notés (ils sont par exemple « sous-informés »). Le kiswahili concentre, en plus, des opinions caricaturales et péjoratives<sup>6</sup>. Les opinions les plus valorisantes sont réservées au français et à l'anglais (langues des milieux favorisés, qui permettent d'être informés, dont les locuteurs sont instruits et peuvent avoir un bon emploi, et/ou être promus). Cette prise de position peut entre autres être interprétée comme un regret de la part de certains locuteurs de ne pas pouvoir se servir des langues socialement prestigieuses. Ainsi, certaines opinions cachent mal la situation d'insécurité linguistique en français et en anglais que vivent certains kirundiphones (et peut-être aussi les locuteurs du kiswahili). La principale raison de cette insécurité serait la position dominante du français et de l'anglais (dans une moindre mesure pour ce dernier). On peut donc postuler que l'une des raisons de l'« infériorité » du kirundi (et du kiswahili) serait le résultat des facteurs socio-historiques.

---

<sup>6</sup> Langue des « voyous » et/ou des « prostituées », donc négativement identitaire, dont les locuteurs sont issus des milieux pauvres, et dont on n'est pas fier.

En effet, l'évolution socio-historique du Burundi en matière de langues ne plaide pas en faveur de ces deux langues. Tout en étant largement attachés au kirundi, les locuteurs en ont gardé des images moins reluisantes héritées de la colonisation (Ndimurukundo-Kururu, 2004). Sous l'occupation coloniale, le kirundi était relégué au second plan, bon pour les « sauvages arriérés », et renvoyant à l'obscurantisme (Laroque, 2011). Quant au kiswahili, il a pendant longtemps été vu comme une langue qui plaçait le locuteur hors de la norme burundaise (une langue des marginaux); et ce rejet persiste malgré le contexte actuel qui est favorable à l'émergence de cette langue (Cazenave-Piarrot, 2012 : 4). Il y a lieu d'estimer que l'insécurité linguistique dont font preuve certains kirundophones en français et en anglais est une conséquence immédiate de ce dénigrement socio-historique. L'insécurité en question s'accompagne des normes *évaluatives* et *fictives* qui conditionnent les considérations des usagers. Les discours négatifs qui en résultent sont tellement banalisés et partagés que le kirundi et le kiswahili sont (spontanément) négativement appréciés, et sous-estimés.

Cependant, malgré cette insécurité que connaissent certains enquêtés, ils sont majoritairement disposés à choisir le kirundi en cas de monolinguisme, sans doute pour des raisons plus subjectives qu'objectives (dans la terminologie de Houdebine). Cela serait d'autant plus plausible qu'il est difficilement concevable qu'une langue « moins prestigieuse » puisse susciter un si grand attachement.

## **5.2 Une situation diglossique dynamique**

Par les avis des locuteurs, on entrevoit facilement une relation diglossique entre les langues parlées au Burundi. Cependant, la forme diglossique *consensuelle* serait la mieux représentative de l'actuel contexte sociolinguistique de ce pays. Les langues (le kirundi, le français, le kiswahili, et l'anglais) évoluent dans un environnement linguistiquement hétérogène où chacune d'elles remplit plus ou moins des fonctions spécifiques. Les locuteurs du kirundi et d'autres langues sont en effet conscients de la domination du français dans beaucoup de secteurs, mais ils semblent s'y accommoder (Frey, 1996). Cependant, certains discours à l'égard des langues sont avant tout inspirés par l'utilisation qu'en font les locuteurs.

Ainsi, sauf dans certains cas, beaucoup considèrent que leur(s) langue(s) de travail est/sont la/les plus utile(s). Dans l'ensemble, le kirundi est la langue la plus parlée, et il est timidement utilisé dans certains domaines comme l'administration, l'enseignement, la presse, la littérature, comme langue véhiculaire, et au Parlement.

Cela étant, une proportion non négligeable de locuteurs pense qu'on n'est pas obligé de connaître cette langue si on vit au Burundi. Aussi, la plupart des enquêtés soutiennent que le kirundi n'est pas employé en sciences et technologies, en plus d'être dépourvu de tout caractère véhiculaire (à éviter en présence d'un étranger). Cependant, dans l'ensemble, il suffit de connaître cette langue pour pouvoir communiquer partout au Burundi.

Ces représentations négatives à l'égard du kirundi et du kiswahili profitent au français et à l'anglais. Mais, les propos négatifs sur le kirundi voilent un élément important révélateur du relatif regain d'intérêt à son égard. Cette langue, plus que le kiswahili, commence à être de plus en plus utilisée dans certains domaines plus ou moins élitistes. Le tableau ci-après compare le statut des langues au Burundi avec les circonstances d'utilisation concrète des variétés (H) et (B), telles qu'identifiées par Calvet (1987 : 44).

Situations	Variétés hautes	Variétés basses
Sermons, culte	français	<b>kirundi/kiswahili</b>
Ordres aux ouvriers, serviteurs	français	kirundi/kiswahili
Lettres personnelles	français	kirundi/kiswahili
Discours politiques, assemblées	français	<b>kirundi</b>
Cours universitaires	français/anglais	<b>kirundi/kiswahili</b>
Cours privés	français/anglais	kirundi/kiswahili
Informations sur les médias	français/anglais	<b>kirundi/kiswahili</b>
Feuilletons	français/anglais	kirundi/kiswahili
Textes des dessins humoristiques	français/anglais	kirundi/kiswahili
Poésie (orale et écrite)	français/anglais	<b>kirundi/kiswahili</b>
Littérature (orale et écrite)	français/anglais	<b>kirundi/kiswahili</b>

Comme l'indique ce tableau, il devient de plus en plus difficile d'établir une nette limite entre les fonctions des variétés hautes (français, anglais) et celles des variétés basses (surtout le kirundi). En plus de remplir les fonctions réservées aux variétés basses, le kirundi est aussi utilisé dans quelques domaines qui devraient lui être « interdits » en situation diglossique parfaite (sermons/cultes, discours politiques/assemblées, cours universitaires, informations sur les médias, poésie, littérature). Aussi, le français et/ou l'anglais remplissent quelques fonctions dévouées aux variétés basses (ordres aux ouvriers ou serveurs, lettres personnelles, cours privés, feuilletons, textes des dessins humoristiques). En réalité, le « status » du kirundi rencontre petit à petit l'adhésion de l'« habitus » des locuteurs.

Il n'est donc plus absent des domaines normalement desservis par les variétés H. Cette langue continue ainsi de gagner du terrain, malgré son faible niveau de véhicularité, et son manque de prestige. L'environnement sociolinguistique dont il s'agit ici serait dans une phase transitionnelle. Cela rend anachronique le discours des locuteurs les plus sceptiques qui craindraient une éventuelle *substitution* du kirundi, étant donné que ce dernier est désormais en pleine *normalisation*<sup>7</sup>. Ainsi, tout en n'étant pas encore aussi socialement prestigieux que le français et l'anglais, cette langue ne cesse de conquérir des sphères naturellement « bannies » aux variétés (B). Le mouvement amorcé par le kirundi nous fait remarquer que le recours aux qualificatifs *haut/bas* n'a pas la teneur d'universalisme que leur donne Ferguson.

Comme le stipule Tabouret-Keller (2006), les situations linguistiques hétérogènes et complexes d'aujourd'hui se prêtent rarement à un figement terminologique aussi sommaire. On peut donc affirmer que le Burundi, à l'instar d'autres anciennes colonies, connaît ce que Wald (1990) appelle « la dynamique diglossique » qui caractérise beaucoup de villes africaines en expansion.

### **5.3. La fonction identitaire des langues**

Sûrement, beaucoup de kirundiphones vivent une insécurité interlinguistique difficilement dissimulée. Pour beaucoup de locuteurs, le kirundi est « moins prestigieux », puisqu'étant « moins utile », « pas véhiculaire », « ne permet pas d'avoir un bon emploi », « ne garantit aucune promotion socioprofessionnelle », etc. Ce constat contraste cependant avec certains sentiments à l'égard de cette langue. Les kirundiphones sont pour la plupart d'entre eux attachés à ce qu'ils considèrent comme étant « leur langue » (langue aimée, transmise de génération en génération, dont on est fier, et qu'on choisirait en cas de monolinguisme).

Mais, d'où vient cet attachement à une langue si « moins prestigieuse » ? La réponse à cette question pourrait se trouver dans la fierté identitaire que ressentent les locuteurs. Autrement dit, la fonction identitaire semble faire partie des plus importantes que remplit le kirundi et le kiswahili<sup>8</sup>. Cette fonction se décline dans le rapport entre les locuteurs et leur langue, lequel rapport oriente l'activité cognitive, la dimension affective, et tout ce qui est socialement partagé (Mejri, 2001 : 72).

---

<sup>7</sup> En sociolinguistique, la *normalisation* d'une langue majoritaire dominée est le processus qui consiste à s'émanciper au détriment de la langue minoritaire dominante, tandis que la *substitution* est la disparition de la langue dominée accompagnée de l'adoption de la langue dominante (Kremnitz 1981 : 65-66).

<sup>8</sup> A l'origine, le kiswahili est considéré comme une langue du commerce, liée à la religion musulmane, et dont les locuteurs sont socialement dénigrés (Cazenave-Piarrot : 2012).

Sur le plan cognitif, Mejrri voit dans la langue le pouvoir de donner la forme aux contenus. Chaque langue a ses propres catégories, ses parties du discours, et d'autres faits de conceptualisation. Ce type de découpage, constate Mejrri, constitue les formes dans lesquelles se construit et s'exprime la pensée. Une langue ne peut donc pas être appréhendée indépendamment du patrimoine philosophique, idéologique ou esthétique qu'elle véhicule d'une manière ou d'une autre. Selon Martin (1987), apprendre une langue, c'est aussi s'imprégner de sa littérature et des œuvres maîtresses qui l'ont fixée à travers l'histoire. C'est aussi faire siennes toutes les croyances qu'elle comporte. La dimension affective est liée aux sentiments, aux désirs, et aux répulsions. Cette dimension se remarque dans l'usage d'expressions, d'interjections et toutes sortes d'intonations pour communiquer affectivement.

On y traduit ses rêves, ses espoirs, ses déceptions, ses douleurs, et ses peines (Mejrri, 2001 : 73). D'après Mejrri, l'étranger c'est d'abord celui qui ne partage pas sa langue, celle dans laquelle on communique et qui donne droit de cité parmi les autres. La langue est aussi un outil qui peut être à l'origine de l'exclusion et du rejet par ceux qui ne s'y reconnaissent pas. Elle est un élément essentiel dans la définition du concept de la nation. La langue est aussi un lien véhiculant tout ce qui est socialement partagé, c'est-à-dire la culture.

La plupart des locuteurs du kirundi ont un bon niveau de compétence cognitive en cette langue (dont elle est généralement la langue première). Ils partagent aussi les mêmes valeurs et connaissances, et font montre d'un attachement affectif indéfectible envers cette langue. Par cet attachement, les locuteurs (surtout natifs) tiendraient donc à assurer l'avenir d'une langue héritée des parents, et qui exprime le mieux leur identité. En d'autres termes, par la transmission du kirundi, les locuteurs seraient conscients de faire perdurer une langue qui porte à la fois leur être et leur âme (Ntabona, 1970). Ainsi, pour Ntabona, en transmettant le kirundi, les Burundais transmettent en même temps tout un corpus de littératures orales relatant l'origine et l'évolution de leur pays. C'est peut-être pour cela que, dans les conditions normales, on comprendrait mal un Burundais non kirundiphone (Laroque, 2011 : 70). Selon Laroque, si l'on répète sans cesse que les Burundais n'ont pas le souci de l'histoire, ils ont au moins un souci de préservation de leur patrimoine culturel; et, pour cela, le kirundi constitue un outil précieux.

## CONCLUSION

La sociolinguistique, discipline qui étudie la langue en tant que fait social, comporte un bon nombre de concepts illustratifs des pratiques langagières. L'application de ces derniers au paysage sociolinguistique burundais montre que celui-ci a évolué du monolinguisme plus ou moins parfait au plurilinguisme effectif. Ceci est le résultat de la politique linguistique du pays qui a connu deux grands moments, à savoir la reconnaissance du kirundi comme langue nationale et officielle, et l'adhésion du Burundi à l'OIF et à l'EAC. Cependant, ce multilinguisme a entraîné un statut inégal des langues qui se manifeste à travers les différentes fonctions socioprofessionnelles que celles-ci remplissent. Ainsi, on assiste à un modèle «écologique» des langues qui peut être transposable à des communautés plus macro-linguistiques.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Baragunzwa, R. *Objectifs et contenus de la langue maternelle dans les écoles primaires et secondaires au Burundi*. Bujumbura : UNESCO, 1983.

Berthoud, A.-C. et Burger, M. « Pratiques langagières et espaces sociaux en tension : Vers une linguistique impliquée ». *Champs linguistiques*, N°1. Paris : De Boeck Supérieur, 2014, pp 7-16.

Bigirimana, J.-B. *Le kirundi face aux langues « étrangères » sur la toile: fracture numérique ou/et violation du droit linguistique ?*, 2009, [consulté le 25/12/2020]. Disponible à <http://www.dialnet.unirioja.es/descarga/articulo/3199393.pdf>.

Blanc M.-H.-A et Hamers, J.-F. *Bilinguisme et bilinguisme*. Bruxelles : Mardaga, 1983.

Boyer, H. (éd.). *Langues et contacts de langues dans l'aire méditerranéenne: pratiques, représentations, gestions*. Paris : L'Harmattan, 2004.

Calvet, L.-J. *Linguistique et colonialisme : petit traité de glottophagie*. Paris: Payot, 1974.

Calvet, L.J. *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris : Payot, 1987.

Calvet, L.J. *La sociolinguistique*. Paris : PUF, 1993.

Calvet, L.J. *Pour une écologie des langues du monde*. Paris : Plon, 1999.

Canut, C. (dir.). *Imaginaires linguistiques en Afrique*, Colloque INALCO, *Attitudes, représentations et imaginaires linguistiques en Afrique, quelles notions pour quelles réalités ?*, 9, novembre. Paris : INALCO-L'Harmattan, 1998.

Cazenave-Piarrot, A. *Le kiswahili au Burundi : un front pionnier linguistique*, 2012. [consulté le 19/02/2021]. Disponible à <http://www.geographica.danslamarge.com/le-kiswahili-auburundi-un-front.html>.

- Einar, H. *The ecology of language*. Stanford: Stanford University Press, 1972.
- Ferguson, C. « Diglossia ». *Word: Journal of the Linguistic Circle of New York*, 15, New York: International Linguistic Association, 1959, pp 325-340.
- Fishman, J.-A. « Who speaks what language to whom and when? ». *La Linguistique*, Vol. 2, 1965, pp. 7-88.
- Fishman, J.-A. « Bilingualism with and without diglossia, diglossia with and without bilingualism ». In Macnamara, J. (ed.). *Problems of Bilingualism, Journal of Social Issues*, 23, 1967, pp 29-38.
- Frey, C. 1995. *Au Burundi, le plurilinguisme : entre l'ordre et la contestation*. 1995, [consulté le 10/01/2021]. Disponible à <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/10/9.pdf>
- Frey, C. « Le français au Burundi : Lexicographie et culture ». *Actualités linguistiques francophones*. Paris : EDICEF-AUPELF, 1996.
- Gahama, J. *Le Burundi sous administration belge, la période du mandant 1919-1939*. Paris: Karthala, 1983.
- Gaudin, F. et Guespin, L. *Initiation à la lexicologie française. De la néologie aux dictionnaires. Champs linguistiques*. Bruxelles : Mardaga, 2002.
- Grosjean, F. *Life with two languages*. Massachusetts and London: Harvard University Press and Cambridge University Press, 1982.
- Gumperz, J.-J. *Discourse Strategies*. London: Cambridge University Press, 1982.
- Habonimana, A. et Mazunya, M. « Les Langues de scolarisation dans l'enseignement fondamental en Afrique subsaharienne francophone : cas du Burundi ». *Résumé institutionnel du rapport d'étude-pays* (OIF/AUF), 2010.
- Houdebine, A.-M. « Sur les traces de l'imaginaire linguistique ». Aebischer, V. & Forel, C. (éd.). *Parlers masculins, parlers féminins ?*. Neuchâtel/Paris, Delachaux/Niestlé, 1983, pp 105-139.
- Kadlec, J. « Burundi, pays francophone? ». *Études romanes de Brno*, 31, 1, 2010, pp 185-189.
- Keller, R. *On language change: the invisible hand in language*. London: Routledge, 1994.
- Kremnitz, G. « Du bilinguisme au conflit linguistique, cheminement de termes et de concepts ». *Langages*, 61, 1981, pp 63-74.
- Labov, W. *Sociolinguistique*. Paris: Minuit, 1976.
- Lafont, R. « Un problème de culpabilité sociologique : la diglossie franco-occitane ». *Langue française*, 9, 1, 1971, pp 93-99.
- Lafont, R. *Quarante ans de sociolinguistique à la périphérie*. Paris : L'Harmattan, 1997.
- Laroque, A. *Historiographie et enjeux de mémoires au Burundi. Thèse de doctorat*. Paris : Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2011.

Marcellessi, J.-B. et Cardin, B. *Introduction à la sociolinguistique, la linguistique sociale*. Paris : Larousse, 1974.

Martin, R. *Langage et croyance*. Paris : Margada, 1987.

Mazunya, M. « L'expertise du CELAB en formations nationales et régionales des professeurs de français ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*, N°1, 2012, pp 37-44.

Mazunya, M. « Promouvoir la langue nationale et instaurer un multilinguisme fonctionnel au sein de l'EAC ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*, N° 5, 2016, pp 87-98.

Mejri, S. « Normes et contre-normes : fonction identitaire et renouvellement du système ». *Colloque Diversité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français ?* décembre 2001. Beyrouth: AUF, 2001, pp 69-76.

Mufwene, S. « Les langues et leur valeur de marché vues d'une perspective macro-écologique ». C. Gasquet et al. *Pour la (socio)linguistique*. Paris : L'Harmattan, 2010.

Mugeta, N.-S. *English in Tanzania. An Anatomy of Hegemony*. PhD Thesis. Gent: Gent University, 2003.

Ndayirukiye S. « La commune urbaine de Buyenzi : habitat et logement, les équipements et le développement local ». Ndayirukiye S. (dir.). *La commune de Buyenzi, d'hier à aujourd'hui : regards croisés*. Bujumbura : Ed. CREDSR & Coopération française, 2011.

Ndimurukundo-Kururu, B. « Problématique de la législation linguistique au Burundi ». *Rapport du Colloque 'Diversité culturelle et développement durable. Leçons et perspectives'*, Ouagadougou, Burkina Faso, Tome I, 2004, pp 37-41.

Nikuze, E. « Economie des langues et intégration régionale dans la zone CEPGL-CEA ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*, N°2, 2013, pp 83-98.

Ntabona, A. « Un facteur infaillible de sous-développement : le vide culturel ». *Perspective*, 5, 1970, pp 3-10.

Ntahomvukiye, H. « La question linguistique au Burundi : les préalables d'une entreprise terminologique dans une situation de 'langue dominée' ». *Terminologie Nouvelle*, 7, 1992, pp 14-17.

Ntahnkiriye, M. « Alternance de langues et conflit linguistique : analyse des alternances intralexicales produites par les bilingues français-kirundi ». *Revue québécoise de linguistique*, vol. 27, n° 1, 1999, pp 89-106.

Ntahnkiriye, M. « Le déploiement de la hiérarchie culturelle dans le discours des bilingues : Analyse de quelques aspects morphosyntaxiques de l'alternance français-kirundi ». *Signes, Discours et Sociétés*, 4, 2009. [consulté le 8/01/2021]. Disponible à <http://www.revue-signes.info/document.php?id=1352> .

Ntahnkiriye, M. *Le français comme langue de l'élite au Burundi : un inconvénient plutôt qu'un avantage*, 2012. [consulté le 14/11/2020]. Disponible à <http://www.afelsh.org/wp-content/uploads/2012/04/Ntahnkiriye-Melchior-MEF-Final.pdf> .

Ntahnkiriye, M. 2013. *La politique linguistique au Burundi : contexte, enjeux, défis*, 2013. [consulté le 22/10/2020]. Disponible à <http://www.slideplayer.fr/slide/1304523/>.

Ntiranyibagira, C. *La dynamique du kirundi en contexte plurilingue : Pratiques langagières et discours épilinguistique*, Thèse de doctorat en Sciences du langage. Abidjan : Université Félix Houphouët-Boigny, 2017.

Ntiranyibagira, C. « La dynamique diglossique à Bujumbura: analyse de quelques représentations ». *Odisseia*, Natal, RN, v. 4, n. 1, 2019, pp. 90-106.

Palmans, E. 2004. « Les médias audiovisuels au Burundi ». *L'Afrique des Grands-Lacs. Annuaire 2003-2004*, 2004. [consulté le 5/11/2020]. Disponible à <http://www.ua.ac.be/objs/00110840.pdf>.

Péquigno, B. « Sociologie, linguistique et sociolinguistique ». *Archives et documents de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage*, Première série, n°2, 1982, pp. 47-62.

Poplack, S. « Conséquences linguistiques du contact de langues : Un modèle d'analyse variationniste ». *Langage et société*, 43, Paris : Maison des sciences de l'homme, 1988, pp 23-48.

Riley, P. *Language, Culture and Identity: An Ethnolinguistic Perspective*. London: Advances in Sociolinguistics, 2007.

Tabouret-Keller, A. « A propos de la notion de diglossie. La malencontreuse opposition entre 'haute' et 'basse': ses sources et ses effets ». *Langage et société*, n° 118, 2006, pp 109-128.

Verdoot, A. *Structures ethniques et linguistiques au Burundi 'pays unimodal' typique*. Québec : Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1971.

Wald, P. « Catégorie de langue et catégorie de locuteurs dans l'usage du français en Afrique ». *Langage et société*, n° 52, 1990, pp 5-21.

Weinreich, U. *Languages in Contact: Findings and Problems*. The Hague: Mouton, 1953.